

AQVITANIA

TOME 22

2006

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania

avec le concours financier

du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,

de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

SOMMAIRE

B. DUBOS

Les pirogues du lac de Sanguinet7

A. BARDOT

Une question de goût : l'exploitation des coquillages marins à Bordeaux au début de la romanisation55

R. ÉTIENNE, AVEC LA COLL. DE J.-L. TOBIE ET M. CHANSAC

L'inscription romaine de Guéthary (Pyrénées-Atlantiques).....75

A. BOUET

Les thermes Saint-Saloine à Saintes (Charente-Maritime) et leur fontaine monumentale.....83

ANNEXE - P. MORA, R. VERGNIEUX, A. VIVIER

Une technique originale de relevé 3D testée sur les thermes Saint-Saloine à Saintes et sur trois sites archéologiques127

P. AUPERT

Le temple octogonal de Chassenon131

J.-L. SCHENCK-DAVID

À propos d'un nouvel autel votif découvert à Saint-Pé-d'Ardet en Haute-Garonne171

A.-L. BRIVES, CHR. CHEVILLOT

Une sépulture privilégiée chez les Pétrucos :
un nouveau témoin de la pratique d'un culte oriental en Aquitaine ?.....205

M. GENIN

Céramiques tardives du site de Cieutat (Éauze, Gers) :
étude de sept ensembles de mobilier (fin III^e-IV^e s. p.C.).....223

I. CARTRON, D. CASTEX

L'occupation d'un ancien îlot de l'estuaire de la Gironde :
du temple antique à la chapelle Saint-Siméon (Jau-Dignac et Loirac)253

R. VIRUETE ERDOZÁIN

Contribución al estudio de la abadía de la Sauve-Majeure:
datación de los documentos del priorato de Santiago de Ruesta en los siglos XI y XII283

NOTE

J. ATKIN

Antros, l'île qui flottait et s'élevait avec la montée des eaux dans l'embouchure de la Gironde.....299

CHRONIQUE DE CÉRAMOLOGIE

C. SANCHEZ, CHR. SIREIX

Céramiques campaniennes de Bordeaux.....309

CHR. SIREIX

Un groupe de céramiques à parois fines fabriquées à Vayres (Gironde) 319

L. BENQUET

Une nouvelle marque consulaire découverte à Albi - Le Vigan (Tarn).....325

A. GUÉRITEAU

Essai de classification typologique des céramiques du haut Moyen Âge du Nord de l'Aquitaine.....329

MAÎTRISES ET MASTERS

M. BILBAO, Les pratiques funéraires au premier âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France :

nouvelle approche et perspectives d'étude337

C. MICHEL, Recherche sur le territoire hypothétique d'un *vicus* de la cité des Lémovices à l'époque gallo-romaine :

l'exemple de Rancon en Basse-Marche..... 341

Jean-Luc Schenck-David

À propos d'un nouvel autel votif découvert à Saint-Pé-d'Ardet en Haute-Garonne

RÉSUMÉ

La découverte hors contexte à Saint-Pé-d'Ardet en Haute-Garonne d'un autel votif dédié au dieu aquitain Ilurber, la cinquième divinité recensée sur ce site, offre l'occasion de s'interroger sur les limites de l'enquête épigraphique qui de longue date est l'apport essentiel à l'histoire des religions antiques dans la cité des Convènes. Un examen des données anciennes issues des fouilles des sanctuaires eux-mêmes montre que c'est à l'archéologie d'apporter à la critique un matériau nouveau, à condition que l'étude archéologique proprement dite ne soit pas sacrifiée au profit d'idées toutes faites. Nous tenterons de démontrer le bien-fondé de notre argumentation par l'analyse d'un "oratoire" mis au jour à Pouzac dans les Hautes-Pyrénées.

MOTS-CLÉS

religion, autels votifs, sanctuaires, Convènes, Antiquité

ABSTRACT

The discovery out-of-context in Saint-Pé-d'Ardet (Haute-Garonne) of a votive altar dedicated to the Aquitainian god Ilurber, the fifth named divinity from this site, gives us the opportunity to discuss the limitations of epigraphic enquiry, which has for a long time been the most important contribution to the history of the Roman religions in the territory of the Convenae. Examination of the data from the older excavations of the sanctuaries shows clearly that it is now for archaeology to produce new material for a critical study (providing that a proper archaeological inquiry is not sacrificed on the basis of predetermined ideas). We will attempt to prove the validity of our argument through the analysis of an "oratory" excavated at Pouzac (Hautes-Pyrénées).

KEYWORDS

religion, votive altar, sanctuary, Convènes, Antiquity

Au mois d'octobre 1996, la commune de Saint-Pé-d'Ardet procédait à l'enfouissement de son réseau d'éclairage. Dans le centre du village, les lignes électriques aériennes qui défiguraient les abords de l'église furent enterrées le long du chemin communal "des évêchés". C'est face à l'abrupt escalier qui mène au jardin de l'église, que madame A.-M. Chaubet¹ découvrit, à la fin des travaux, un fragment d'autel votif. L'objet gisait dans la partie supérieure des terres et des cailloux qui servaient au rebouchage de la tranchée d'enfouissement. Il est fort probable qu'il fut mis au jour lors du creusement de cette tranchée et qu'il y fut rejeté à la fin des travaux, au cours du comblement, sans que les ouvriers l'aient identifié.

SAINT-PÉ-D'ARDET, BREF RAPPEL

Le village de Saint-Pé-d'Ardet occupe une position privilégiée dans une petite vallée suspendue des Frontignes, ouverte sur la haute vallée de la Garonne. Installé sur un éperon rocheux du mont Tarridé, il contrôle l'accès par le col de Bouchet au Sauveterrois et à la plaine de Rivière. Les grottes qui percent les falaises calcaires de ce col ont attiré de longue date l'attention des archéologues qui y trouvèrent un petit gisement étudié par E. Cartailhac et deux "inhumations proto-historiques" fouillées par M. Gourdon et d'autres².

Les murs de l'église qui se dresse au centre du village sur une éminence calcaire (une ancienne chapelle castrale du XI^e siècle, flanquée d'un donjon carré servant de clocher) contiennent de nombreux emplois d'époque romaine. Ainsi, en 1888,

J. Sacaze y recensait sept autels épigraphes et un fragment d'inscription funéraire, auxquels il adjoignait un autel dédié au dieu indigène Artahe, trouvé à Lourde³, un village situé à proximité immédiate de Saint-Pé (Sacaze 1888, 303-307 puis Sacaze 1892, n° 265-273). En 1892, une neuvième dédicace, également consacrée à Artahe, provenant du proche village d'Ore venait grossir au passage du siècle un inventaire (Médan 1908, 5-15) que P. Agasse complétait en 1906 par le signalement très elliptique d'un autel à Artahe, remployé dans le "mur d'une vieille maison [de Saint-Pé-d'Ardet]" (Agasse 1906, 27 n° 4⁴).

Une cinquantaine d'années plus tard, en 1948, G. Fouet, secondé par les membres du Groupe de recherches archéologiques de Saint-Gaudens, eut l'occasion de reprendre l'exploration de l'église⁵ et du village. Ces travaux permirent la découverte d'un lot important de marbres antiques (Labrousse 1949a, 134-135). À cette occasion, M. Labrousse et G. Fouet tentèrent un inventaire exhaustif des antiquités de Saint-Pé-d'Ardet, le premier s'attachant à l'étude des autels votifs (Labrousse 1957), le second à celle des monuments funéraires (Fouet 1957). Quatorze autels et fragments d'autels consacrés à deux divinités locales, Artahe et Idiatte, et à Jupiter, et cinquante-six auges et fragments d'auges cinéraires furent ainsi recensés. Le résultat est impressionnant, mais il était incomplet puisqu'un autel consacré *Dis Montibus* fut encore trouvé au début des années soixante (Labrousse 1964a, 49-57 ; Labrousse 1964b, 444) et qu'un ultime comptage effectué sur place à la fin des

1- Je remercie madame A.-M. Chaubet dont la perspicacité a permis de rajouter au riche inventaire archéologique de Saint-Pé-d'Ardet une pièce nouvelle et fort intéressante, et monsieur G. Rival, maire de la commune, qui nous firent aimablement part de cette découverte.

2- Une "rendez-vous de chasse préhistorique", selon Cartailhac 1875, une "station préhistorique" selon RC, 2, 1886, 3, 272, compte-rendu XIV qui mêle préhistoire et protohistoire, et deux "grottes sépulcrales du début de l'âge du Bronze" selon Gourdon 1883 et RC, 4, 1888, 3, 294-296, compte rendu IV. Voir aussi Rouquerol 2004, 31, 34-35 et 152, qui attribue les quelques vestiges trouvés dans les sépultures au Chalcolithique. Enfin une mystérieuse équipe anglaise effectua au milieu du XIX^e siècle des fouilles au col du Bouchet, dont les résultats ne furent jamais publiés et dont les découvertes ont disparu.

3- Et non "Ourde", comme nous le ferait croire une erreur de typographie (Sacaze 1892, n° 265)

4- Cet autel fut publié en 1957 dans l'inventaire de M. Labrousse qui le disait inédit (Labrousse 1957, 8-9 [n° 6]), alors que G. Fouet faisait état, quelques pages plus loin, de la découverte de P. Agasse (Fouet 1957, 21).

5- La nature exacte de cette exploration n'est pas précisément définie. Il semblerait que G. Fouet ne se soit pas contenté d'observer la structure des murs de l'église mais qu'il ait aussi fait quelques sondages. Mais ses notes personnelles (ou ce qui officiellement en reste) sont muettes au sujet de ces fouilles. Ni les Archives départementales (dépositaires des carnets Fouet) ni le Service régional de l'archéologie ne conservent de documents relatant de tels travaux. Seule une allusion au détour d'une phrase, à propos d'une "auge retrouvée sous le chœur de l'église, renversée sous le rocher sous-jacent" (Fouet 1957, 28), nous fait comprendre que des fouilles furent effectuées dans l'église et peut-être aux alentours immédiats.

années 1990 a, pour ce qui concerne les monuments votifs seulement, livré le chiffre de vingt-cinq autels dont seize portent un texte complet ou fragmentaire⁶.

À l'exception des fragments réemployés dans les murs de l'église ou de quelques maisons du village, aucun vestige d'architecture antique n'a pour l'instant été repéré en place. On ne sait ainsi rien de précis de l'histoire antique de Saint-Pé-d'Ardet ; toutefois les interprétations ne manquent pas, qui ne reposent sur aucune argumentation fondée. J. Sacaze y voyait un poste militaire (Sacaze 1892, 322) et R. Lizop en faisait ce qu'il appelait un "*uicus*" (Lizop 1931a, 157) et que nous nommerions aujourd'hui plutôt une "agglomération secondaire". En outre, on tint longtemps pour acquise, à la suite de R. Lizop, l'existence, sous l'édifice religieux roman, d'un temple antique. Enfin, la présence d'urnes cinéraires aux côtés d'objets votifs indiquerait, selon M. Labrousse et G. Fouet, une étroite parenté de lieu et d'époque entre sanctuaire et nécropole antiques (Labrousse 1957, 13 et Fouet 1957, 22 et 36)⁷.

Si aucune de ces hypothèses n'est actuellement vérifiable, on peut toutefois affirmer, à en juger par le monnayage trouvé dans le village ou à l'entour⁸ et par la diversité chronologique des marbres qui y furent identifiés, que l'histoire antique de Saint-Pé-d'Ardet semble devoir s'inscrire dans la longue durée.



Fig. 1. L'autel votif trouvé à Saint-Pé-d'Ardet (cl. K. Schenck-David).

DESCRIPTION DE L'OBJET

Il ne reste de l'autel votif découvert en 1996 qu'une partie du corps et du couronnement⁹. Si les renseignements qui concernent les dimensions du fragment sont insuffisants pour permettre une quelconque analyse métrologique de l'objet, sa forme et la nature du matériau nous renseignent sur ses origines (fig. 1). Ainsi, l'aspect du couronnement fragmentaire qui n'est plus qu'un parallélépipède régulier est cependant significatif : seul est conservé le bandeau d'attique, cet élément haut qui, taillé à l'aplomb du corps de l'autel, est intercalé entre les éléments sommitaux et la cimaise. Cette particularité morphologique que l'on retrouve peu souvent sur les autels classiques où les éléments sommitaux reposent, dans la très grande majorité des cas, directement sur le plat de la cimaise permet de ranger l'autel dans les séries pyrénéennes issues des ateliers de Saint-Béat (Schenck 1995). Cette

6- Ce décompte intègre les deux autels de Lourde et Ore, qui sont sans aucun doute deux pierres errantes qu'il faut restituer à l'Antiquité de Saint-Pé-d'Ardet (Labrousse 1957, n° 4 et 1).

7- Il s'agit là d'une idée archétype qui a été émise à chaque fois qu'un site a fourni auge funéraires et autels votifs (Saint-Aventin et Saint-Pé de la Moraine dans la vallée du Larboust pour ne citer que deux exemples parmi les plus ressassés). Pour l'instant la proximité d'une nécropole et d'un sanctuaire tient au rapprochement artificiel des marbres réemployés dans les murs de l'église (Schenck-David 2005, 14). Mais G. Fouet semble, dans son discours, oublier que les marbres trouvés à Saint-Pé-d'Ardet ne proviennent pas tous du site même de l'église. Voir aussi Beyrie & Sablayrolles 2006, 420-426.

8- Ces monnaies sont actuellement dans les mains de collectionneurs privés. Il nous a été signalé, entre autres monnaies, des *aurei* de Tibère et des bronzes de Claude II.

9- Le fragment mesure 174 mm de haut, 179 mm de large et 134 mm d'épaisseur.

hypothèse est d'ailleurs confirmée par l'analyse pétrographique du matériau : l'autel est taillé dans un marbre dont la structure cristalline, l'aspect saccharoïde de la surface et la couleur blanc grisé caractérisent le marbre blanc issu des carrières de Saint-Béat situées sur la rive gauche de la Garonne.

Le fragment dont la surface est maculée de mortier moderne porte les marques d'un débitage intentionnel : les *puluilli*, le *fastigium* et le *foculus* qui surmontaient initialement le plat du bandeau d'attique ont été supprimés et la cimaise a été volontairement rabattue, afin que l'objet puisse être réutilisé comme moellon. Quelques traces laissent toutefois supposer que la modénature de la cimaise était constituée d'une simple doucine droite et d'un bandeau qui se développaient sur les quatre faces de l'autel.

Les faces latérales fragmentaires semblent avoir été dépourvues des décors que l'on y voit traditionnellement sculptés, la patère et le vase à libation.

LE TEXTE

La face principale de l'autel était gravée d'une dédicace dont il ne subsiste que quelques lettres des deux premières lignes. Pour autant que les cassures et l'usure du marbre permettent d'en juger, l'*ordinatio* du texte était centrée, malgré peut-être un léger décalage vers la gauche de la première ligne. Les lettres, des capitales oblongues de hauteur un peu irrégulière¹⁰, sont assez soigneusement gravées ; mais l'on observe une certaine maladresse dans le tracé des courbes, que l'on identifie bien à la première ligne dans le dessin anguleux (presque triangulaire) de la boucle du R. Les lettres ne présentent par ailleurs aucune autre caractéristique particulière. La lecture du texte est malaisée en raison de la forte usure de la surface du marbre ; les deuxième et troisième lettres de la première ligne et la deuxième lettre de la deuxième ligne sont ainsi presque entièrement effacées. On lit cependant sans trop de difficultés : I..RBERI / D.O / [—.

Il s'agit du début d'une dédicace que l'on peut aisément restituer I[lu]rberi / D[e]o / [—.

cela est très fréquemment le cas, le théonyme est placé en tête de la dédicace qui pour être complète devrait afficher le nom du dédicant, suivi de la formule de dédicace.

Cette inscription porte à cinq le nombre des textes votifs qui concernent cette divinité. Cinq en effet, car elle nous fournit l'occasion de revenir sur la lecture erronée d'un autel fragmentaire trouvé à la fin du XIX^e siècle à Saint-Bertrand-de-Comminges et d'ajouter à la courte liste des autels consacrés à Ilurber une pièce découverte en remploi dans un mur médiéval de la ville haute, si l'on en croit les informations fournies par son inventeur dans une courte communication publiée en quatrième de couverture de la *Revue de Comminges* (Trey-Signalès 1893).

Celui-ci en donnait une lecture qui, sans être réellement fautive, suscita de sa part une interprétation pittoresque. En effet, ayant fort bien vu que le théonyme était incomplet, D. Trey-Signalès en tenta une restitution en faisant de la première lettre fragmentaire lisible (dont il ne reste que la haste oblique droite) un A et en proposant de restituer devant cette lettre un C. Il ajouta ainsi au panthéon pyrénéen un dieu "Caber", dans lequel il voulut reconnaître, par un audacieux rapprochement avec le nom moderne de la petite station thermale de Capvern, une divinité des eaux ! Cette interprétation fantaisiste, on le comprend, ne suscita guère d'écho parmi ceux qui reprirent l'étude de cette inscription. Ainsi, R. Lizop, sans faire aucunement référence à la communication de son prédécesseur, signala succinctement un fragment d'autel portant la terminaison du nom d'un dieu local¹¹. Toutefois la représentation typographique du texte antique (Aberri / Deo), adoptée par D. Trey-Signalès et par R. Lizop, et reprise sans aucun commentaire sur les lacunes du texte par le *Corpus des Inscriptions latines*, devait par la suite induire en erreur M. Labrousse et G. Fouet : en 1955, publiant un autel votif inscrit trouvé à Gensac-de-Boulogne, ils n'hésitèrent pas à reconnaître dans le dieu Eberrius auquel l'autel était dédié le dieu Aberri de

11- Lizop 1912, 79, d'où AE 1912, 276 puis CIL, XIII, 11011a. Le commentaire de Lizop 1912 est repris dans Lizop 1931b, 221 ; en revanche dans Lizop 1931a, 153 (n. 43), l'auteur oublie pour les besoins d'une démonstration que le théonyme est incomplet et fait état d'un dieu Aberri.

10- Hauteur des lettres en mm : L1 : 28, 32, 32 ; L2 : [25], 28.

Saint-Bertrand (Labrousse & Fouet 1955, 65-66). Plus récemment, la notice qui fut consacrée à l'autel de Saint-Bertrand dans le catalogue du Musée archéologique départemental réitère l'interrogation initiale posée par R. Lizop au sujet du nom vrai et complet de cette divinité (CMAD-SBC 1, 13 et 42, n° 33 [d'où AE 1994, 1195], doute repris dans Sablayrolles & Schenck 1990, 37). Enfin, le théonyme, suspecté à juste titre d'être partiel, fut rangé au curieux répertoire des dieux gaulois de N. Jufer et Th. Luginbühl sous la rubrique ...*aberri* (Jufer & Luginbühl 2001, 17) alors que G. Fabre range encore *Aberri* en tant que tel dans sa liste des dieux aquitains (Fabre 2006, 64).

Or il faut lire à la première ligne de ce texte fragmentaire, non pas ~|*aberri*, mais ~|*mberri*. En effet, le vestige de la lettre, épargné par la cassure du

marbre, est la haste droite d'un M et non celle d'un A (fig. 2). Aucune trace d'une barre horizontale de A¹² n'est visible alors que la jonction de cette horizontale avec l'oblique droite n'aurait pu disparaître dans la cassure. Mais plus encore, la démonstration du bien-fondé de notre proposition tient à la restitution de la largeur du champ épigraphique. Si l'on admet (ce que l'on peut faire sans aucune restriction) qu'à la seconde ligne le mot *deo* est seul et centré, nous pouvons restituer, sans grande erreur, la largeur réelle du corps de l'autel. Cette largeur qui devait être de l'ordre de 14 cm permet de reconstituer en tête de la première ligne un espace assez large pour y insérer trois à quatre lettres. Ainsi, les trois premières lettres et le M du théonyme *Ilumber* s'y intègrent sans aucune difficulté (fig. 3).



Fig. 2. L'autel votif de Saint-Bertrand-de-Comminges (cl. Ch. Bozzolan).

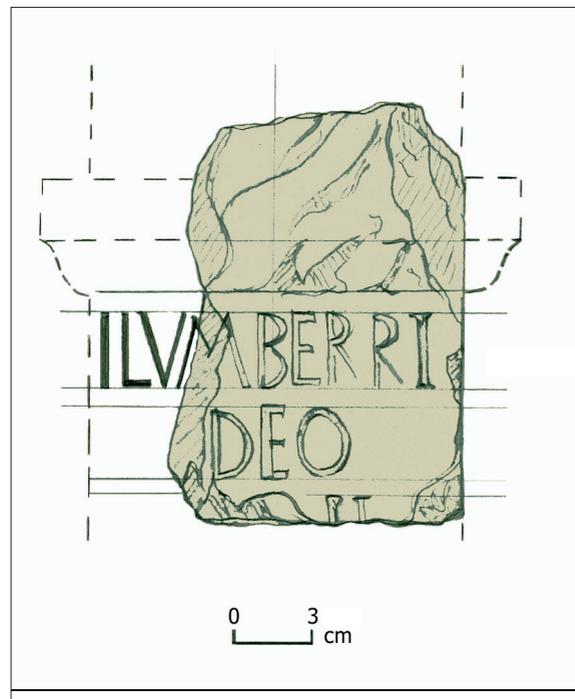


Fig. 3. Restitution de l'autel de Saint-Bertrand-de-Comminges.

12- La graphie des lettres ne permet pas de supposer que le A ait été gravé sans barre horizontale.

LIEU DE LA DÉCOUVERTE	NOM DU DIEU	DÉDICANT	CONDITION
Saint-Pé-d'Ardet	I[lu]rberi d[e]o		
Tibiran CMAD-SBC 1, 50	Ilurbe[rr]ixo (?)		
Escugnau IRC II, 61	Ilurberrixo	Anderexo ?	Il y a beaucoup d'hésitations sur la lecture de cet autel
Saint-Béat CIL, XIII, 42	Ilumber[i] ou [ri]	Domest[icus] Serani li[b(ertus)]	Affranchi
Saint-Bertrand CMAD-SBC 1, 33	[Ilu]mberri deo		
Mondilhan CIL, XIII, 154	Iluroni deo	Maxuma Flori fil(ia)	Pérégrin
Sariac-Magnoac (aux limites extrêmes des cités des <i>Convenae</i> et des <i>Auscii</i>)	[I]lurgorr(i)	Severus Semperr(i) f(ilius)	Pérégrin

Tableau 1. Les occurrences d'*Ilum-* ou *Ilur-* dans la cité des Convènes.

Cette nouvelle lecture, [Ilu]mberri / deo / [—] .. [—], a ainsi l'avantage de proposer un texte dont l'*ordinatio* est bien maîtrisée et centrée, contrairement à la version précédente qui laissait supposer que le lapicide avait, bien curieusement, cantonné son inscription dans la moitié gauche du champ épigraphique de l'autel. Elle a également l'avantage de reléguer définitivement le dieu Aberris au rang des "faux dieux" selon l'expression imagée de J. Sacaze, de proposer une identité sûre pour le seul dieu aquitain qui est aujourd'hui recensé dans le chef-lieu romanisé de la cité et d'en faire une divinité qui n'est plus un curieux hapax dans la cité, mais que l'on retrouve en d'autres lieux du territoire des Convènes (tab. 1).

LES LIMITES DE L'ANALYSE ÉPIGRAPHIQUE

On ne s'étendra pas sur la signification du nom de cette divinité pyrénéenne, formé d'un radical à double alternance *Ilhur-* (ou *Illur-*, *Ilur*), *Ilhum-* (ou *Illum-*, *Ilum-*), simplement latinisé (comme à Mondilhan) ou complété par un suffixe adjectival *-ber*, *-berrixo* peut-être ou encore *-gor*, signification autour de laquelle s'est établi un consensus¹³. Si *Ilur-*

et *Ilum-* sont deux variantes qui peuvent dériver d'un même élément, il paraît en revanche assuré que l'on ne peut rapprocher ces théonymes d'un autre nom divin *Ilun* ou *Ilunnis* (tab. 2). J. Gorrochategui en fait dans le domaine de la linguistique une démonstration convaincante¹⁴ que la répartition géographique des dédicaces sur le territoire de la cité (un critère de classification et de hiérarchisation des divinités délicat à manier) semble pouvoir confirmer (tab. 1 et 2 et fig. 4). En effet, contrairement au dieu *Ilum/r* dont les quelques dédicaces que nous connaissons sont dispersées sur l'ensemble du territoire des Convènes, le dieu *Ilun* est, à l'exception des deux textes trouvés à Cadéac dans la haute vallée d'Aure (et dont l'un d'ailleurs est d'une lecture peu assurée), cantonné à la vallée de la Pique avec une forte prépondérance dans le Luchonnais et plus précisément à Montauban-de-Luchon. En l'occurrence, tout se passe comme si *Ilun* était une divinité liée à la destinée d'un groupement de population, comme *Ageion* semblerait l'être dans les Baronnie, *Erge* dans la basse vallée d'Aure ou encore *Laha* dans la vallée de la Louge. Et si l'on peine à faire

Gorrochategui 1984, 336-338. Voir toutefois aussi Michelena 1954, 409-455, repris par Fabre 1993, qui reconnaît dans *ilur* une idée de puissance et d'éclat.

14- Albertos 1966, 265 et 271-272 qui, suivant Luchoire 1879, 85-86, voit dans *ilun* un adjectif signifiant obscur ; cf. aussi Gorrochategui 1984, 333-336 et 338-340.

13- Voir à ce sujet Lizop 1931b, 81-84 et 221 qui, suivant l'analyse de Fita 1894, traduit par un rapprochement avec la langue basque *illur* par ville et *-ber* par neuf et *-gor* par rouge.

LIEU DE LA DÉCOUVERTE	NOM DU DIEU	DÉDICANT	CONDITION
Montauban-de-Luchon	Ilunni deo	Avitus	Pérégrin
Montauban-de-Luchon	Ilunni deo	Sabinus	<i>Incertus</i>
Montauban-de-Luchon	Ilunni deo	T(itus) ou T(itius) ? Rufus ou Ruf(i)us ? Bonio ou Boni (filius) ?	Citoyen ou pérégrin L'autel ayant disparu, les lectures sont invérifiables
Juzet-de-Luchon	Ilu(nni) ?		
Luchonnais (sans précision possible)	[...]lunni ?		
Gaud	Ilunn[i deo] ?	Sicundinus Sicundi (filius)	Pérégrin
Burgalays ?	Astoiluno deo	C(aius) Fabius Lascivos	Citoyen
Cadéac	[Deo] Iluni	Mari[nus]	<i>Incertus</i>
Cadéac	[...Il]uni ?	Axto[-]juri li(bertus) ?	Affranchi (lecture très douteuse)

Tableau 2. Les occurrences d'Ilun ou Ilunnis dans la cité des Convènes.

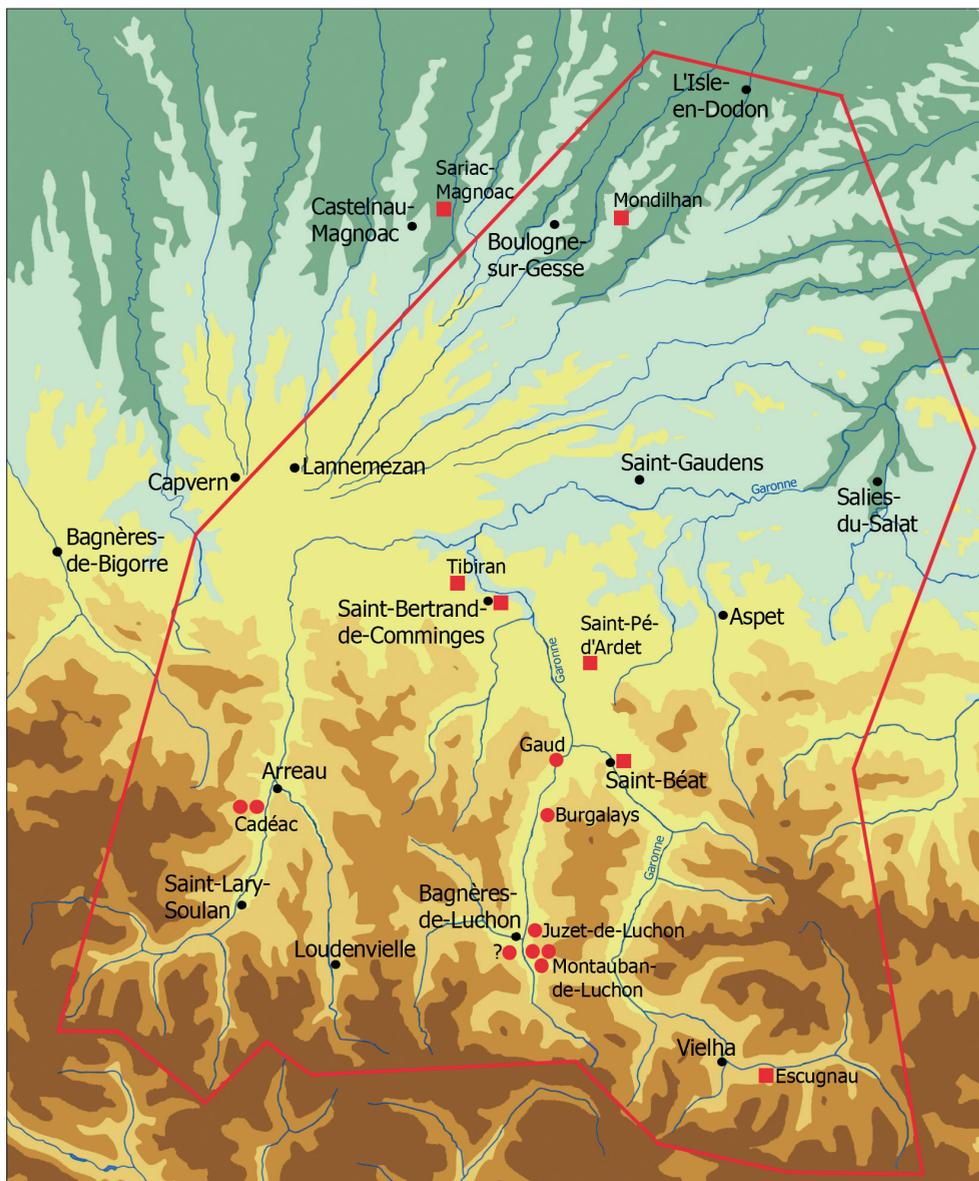


Fig. 4. Carte de répartition sur le territoire de la cité des Convènes des dédicaces aux deux divinités *Ilun/r-* (carré rouge) et *Ilun* ou *Ilunnis* (cercle rouge).

DIVINITÉ	DÉDICANT	CONDITION
Artahe	Antist(ius) Synt[r]o[p(h)]us	Citoyen
Deo Artahe	L(ucius) P(ompeius) Pauliniani [f(ilius)] ?	Citoyen
Arte	Andossius	<i>Incertus</i>
Artehe de[o]	Bonnexi[s] Amandi f(ilia-us ?)	Pérégrin libre
Artehe	Lexeia Odanni f(ilia)	Pérégrin libre
Artahe deo	Rufoiifis = Rufonis ?	<i>Incertus</i> ?
[A]rtah[e]	?	
Deo Idiatte	Luc(ii) Pompei(i) Pauliniani ne (pos) ? L(ucius) P(ompeius) Paulinianus	Citoyen
IO[M]	Tib(erius) Claud(ius) Rufus	Citoyen
IOM	Sabinianus ser(uus)	Esclave
[...] deo	Alcimus	<i>Incertus</i>
[Mont] ou [Font]ibus ?	?	
I[lu]rbe d[e]o	?	
Dis Montibus sacrum	Venatores	Collège
?	Fabius	<i>Incertus</i>
? Il ne reste du texte que la formule de dédicace.	?	

Tableau 3. Nom et condition des dédicants répertoriés à Saint-Pé-d'Ardet.

entrer Ilum/r (comme d'ailleurs un très grand nombre de la soixantaine de divinités répertoriées dans les Pyrénées centrales) dans un polythéisme structuré, ce n'est pas tant en raison d'une supposée "atomisation du monde divin" que de la difficulté que nous avons à entrevoir l'ossature de ce monde dont les composantes nous échappent encore pour une très grande part. Notre méconnaissance est due, je crois, à deux raisons essentielles. La première tient à la nature des objets qui sont livrés à l'analyse : la dépose d'autels votifs est un geste religieux d'ordre privé et en tant que tel elle peut se faire en un lieu de culte librement choisi par le dédicant exempt de contrainte officielle, lieu de culte qui de toute manière n'était pas la résidence d'une divinité unique mais qui abritait des divinités titulaires et complémentaires (dont les liens nous sont totalement inconnus), permanentes ou éphémères. Étudier alors les divinités isolément revient à accentuer une dispersion qui ne reflète pas la réalité de la structure religieuse convène. La seconde raison est le phénomène de récupération et de réutilisation des marbres antiques, qui, dès l'Antiquité et jusqu'aux

époques moderne et contemporaine¹⁵, brouille, par le déplacement plus ou moins lointain des autels, encore davantage les cartes et accroît l'impression de parcellisation des cultes.

De même, on ne s'attardera pas sur la question de l'origine et de la condition du dédicant de Saint-Pé-d'Ardet. S'agissait-il d'un citoyen, d'un pérégrin, d'un affranchi, ou encore d'un esclave ? Était-ce un homme ou une femme ? Un individu ou un groupe ? La cassure de l'objet nous prive de ces renseignements. Tout au plus peut-on affirmer que ce fidèle d'Ilurbe, appartenait à cette frange de la société convène qui, par l'adoption d'une forme de dévotion typiquement romaine et l'emploi de la langue latine, voulait exprimer un choix délibéré : celui de la romanisation ; et qu'il devait sans doute relever de la communauté des dévots recensés à Saint-Pé-d'Ardet (tab. 3) qui, à

15- L'Antiquité et ensuite le Moyen Âge les considéraient essentiellement comme un matériau de construction, les époques récentes en firent, souvent au mépris de toute analyse archéologique, un objet de collections privées et publiques (Schenck-David 2005, 11).

l'aune de celle de l'ensemble des dédicants convènes, offre l'image d'une population locale réceptive aux usages nouveaux apportés par cette romanisation tout en restant fidèle à des traditions et des croyances anciennes. C'est la conclusion à laquelle on aboutit presque invariablement, car là se situent les limites du matériau qui est livré à notre analyse.

POSER LES QUESTIONS D'UNE AUTRE MANIÈRE : UNE OBLIGATION

Avoir identifié à Saint-Pé-d'Ardet une cinquième divinité, qui, aux côtés du Jupiter romain, de *Montes*, d'un *Artahe* et d'un *Idiatte* indigènes, aurait été honorée dans un même et unique sanctuaire¹⁶ dont nous ne savons rien, n'apporte pas de grande nouveauté à une situation que nous connaissons déjà : plusieurs dieux peuvent se côtoyer dans un même lieu de culte¹⁷. La question de fond est de savoir comment le sanctuaire de Saint-Pé-d'Ardet s'intégrait dans le cadre des sanctuaires de la cité et de connaître le statut des cultes qu'il abritait. Nos autels votifs, très peu loquaces, ne répondent pas à ce type de questions. Quelle fut la divinité principale du lieu ? Ce n'est certainement pas au nombre des autels votifs dédiés à l'une ou à l'autre des divinités que l'on peut se fier ; nos découvertes tiennent encore trop du fait du hasard. Bénéficiait-elle d'un culte officiellement établi dans le cadre des institutions de la cité ? Quel était le statut des cultes offerts aux divinités coexistantes, public ou privé ? Là encore ce ne sont pas les autels votifs qui nous le diront : le dépôt d'offrandes tient, nous l'avons dit, à la pratique privée des cultes (Scheid 1997, 56), à l'exception peut-être de quelques cas particuliers, encore peu assurés (Van Andringa 2002, 261).

À travers ces quelques questions¹⁸ c'est le problème de l'histoire des religions antiques de la cité des Convènes qui est posé. Et notre questionnement restera incomplet tant qu'il ne s'appliquera pas aux sanctuaires eux-mêmes, tant qu'on ne s'attachera pas à l'analyse de leur architecture, de leurs aménagements, de leur environnement, à l'appréciation de l'ampleur ou, au

contraire, de la modestie de leurs équipements, à l'estimation de leur durée de vie. En un mot, notre analyse ne se suffit plus de la seule étude épigraphique qui mène invariablement aux mêmes conclusions (Schenck-David 2005, 16-17 et 93-94 pour les sanctuaires en montagne). Il faut à l'histoire des religions antiques convènes (chaque cité devant être étudiée pour elle-même) un matériau nouveau. Et ce matériau sera issu de la fouille archéologique (nouvelle ou de vérification) des lieux de cultes. Un bref retour sur les fouilles anciennes des sanctuaires convènes¹⁹, ou des sites qui furent considérés comme tels, nous en convaincra.

LES SANCTUAIRES CONVÈNES : UN ÉTAT ARCHÉOLOGIQUE DES LIEUX (fig. 5)

Roquefort-sur-Garonne (Haute-Garonne)

Situé sur la commune de Roquefort-sur-Garonne, le menhir de Balesta se dressait sur le flanc nord-ouest de la butte de la Roque qui, parmi les moutonnements des Petites Pyrénées, domine la rive droite du Salat lorsqu'il se jette dans la Garonne. Il fut découvert en 1961 et fit l'objet de deux campagnes de fouilles en 1968-1969 et en 1970. Le site est décrit par son inventeur, G. Manière, comme une "enceinte-sanctuaire [agencée] autour d'un menhir", fréquentée à l'époque romaine (Manière 1971, Beyrie & Sablayrolles 2006, 232). Cette pierre, dressée sur un terre circulaire composé de blocs calcaires et d'argile et délimité par un muret, était au centre d'un enclos rectangulaire fait de pierres sèches (fig. 6). Le matériel qui a été recueilli dans la structure de la butte (cinq fragments d'amphore, de la brique et de la céramique vernissée) et celui qui a été trouvé entre l'enclos et le terre (quatre tessons de céramique sigillée, deux moyens bronzes du début du IV^e siècle, une lame de couteau) attesteraient bien une fréquentation romaine. Mais l'histoire de ce menhir reste floue (quelques tessons attribués au premier âge du Fer ont également été trouvés) et il n'est pas prouvé que le site ait encore eu une vocation culturelle à l'époque romaine.

16- Ce cas de figure, fort probable, n'est cependant pas certain.

17- L'exemple le plus saisissant est encore le sanctuaire trévière de l'Altbachtal (Scheid 1995).

18- Voir entre autres Scheid 1997, Scheid 2000.

19- Cette courte analyse ne tient pas compte des sanctuaires situés en montagne dont on trouvera le commentaire dans Schenck-David 2005, 20-22.

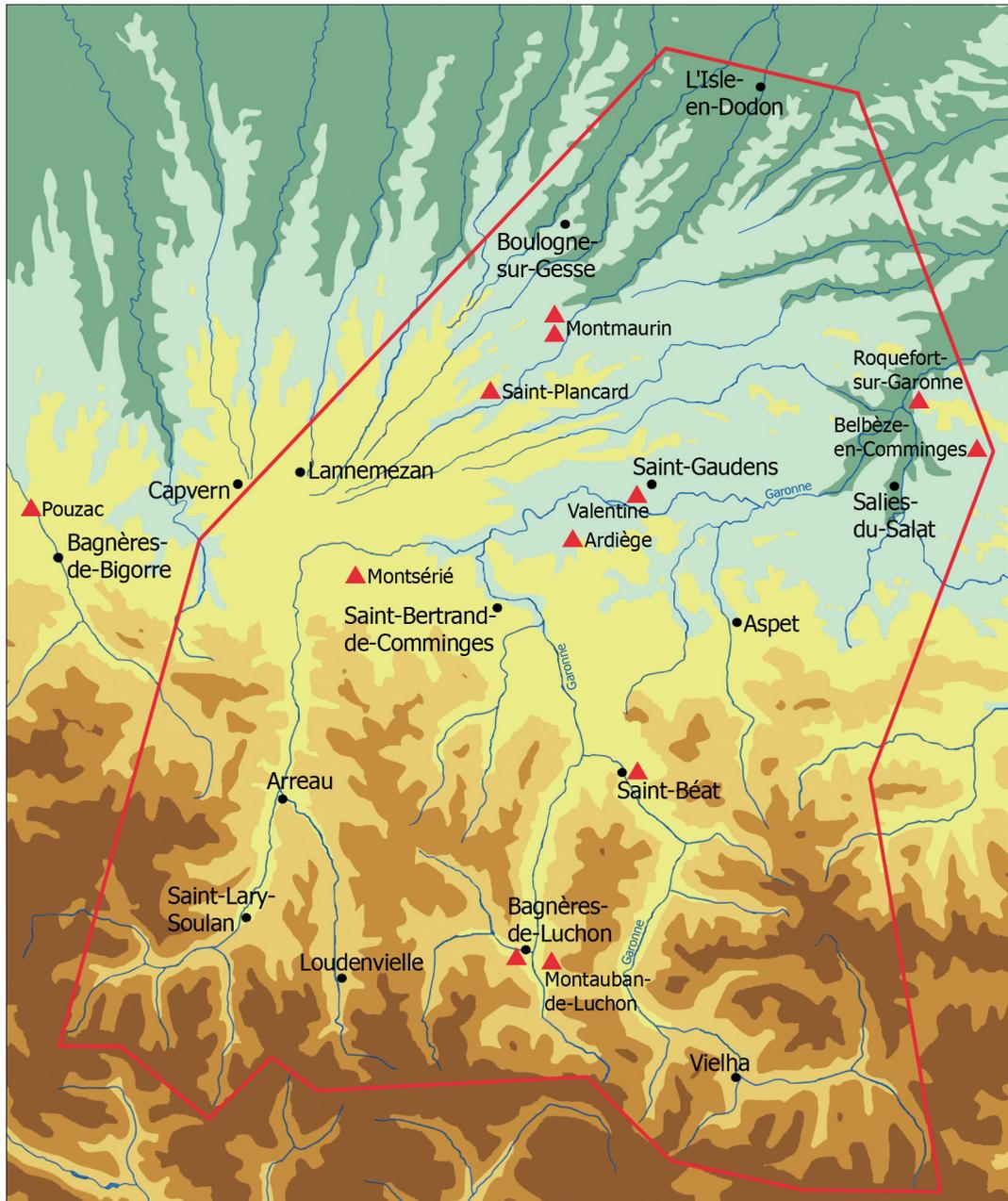


Fig. 5. Carte de situation des "sanctuaires" présentés.

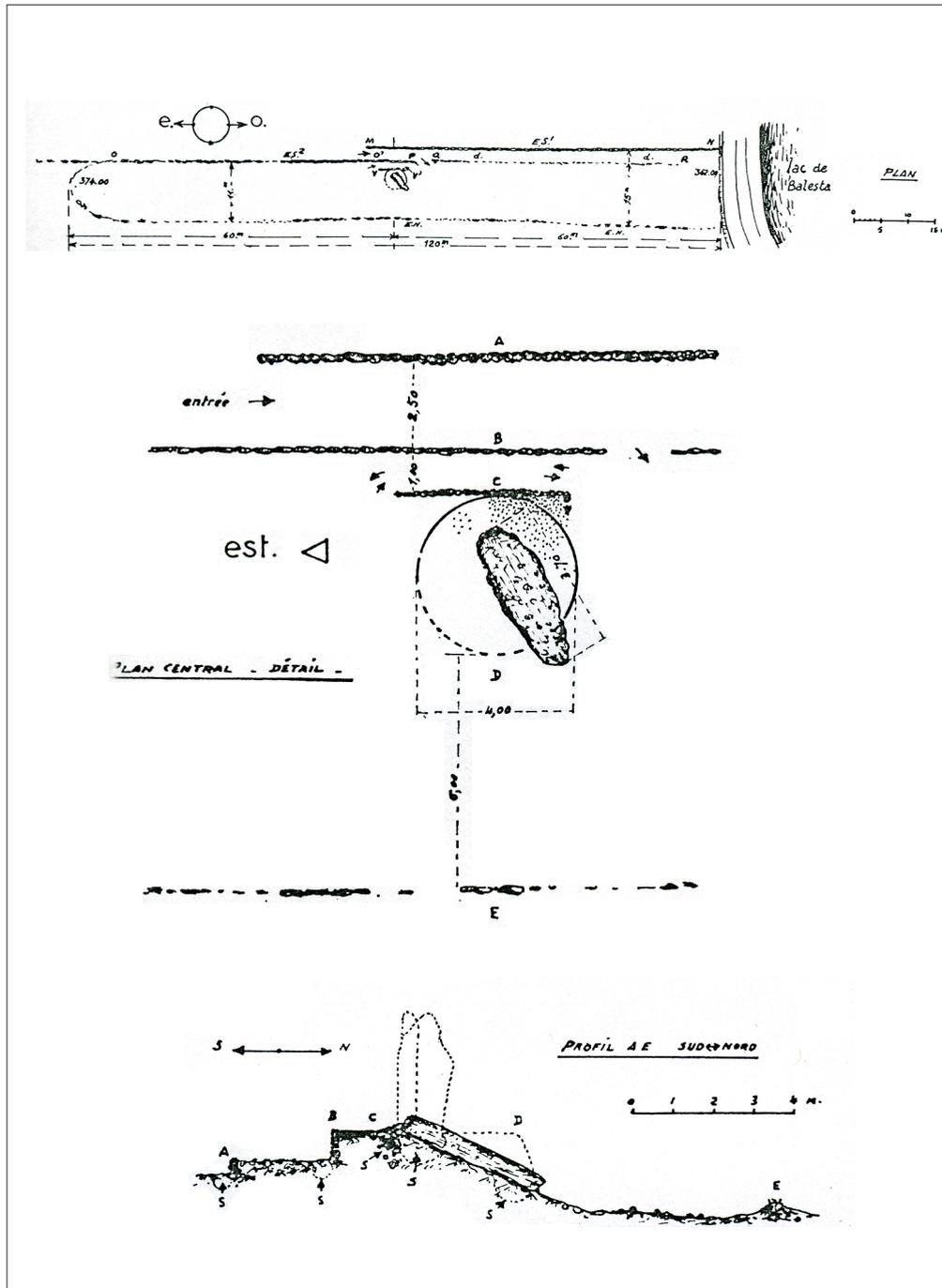


Fig. 6. Plan de Balesta (G. Manière).

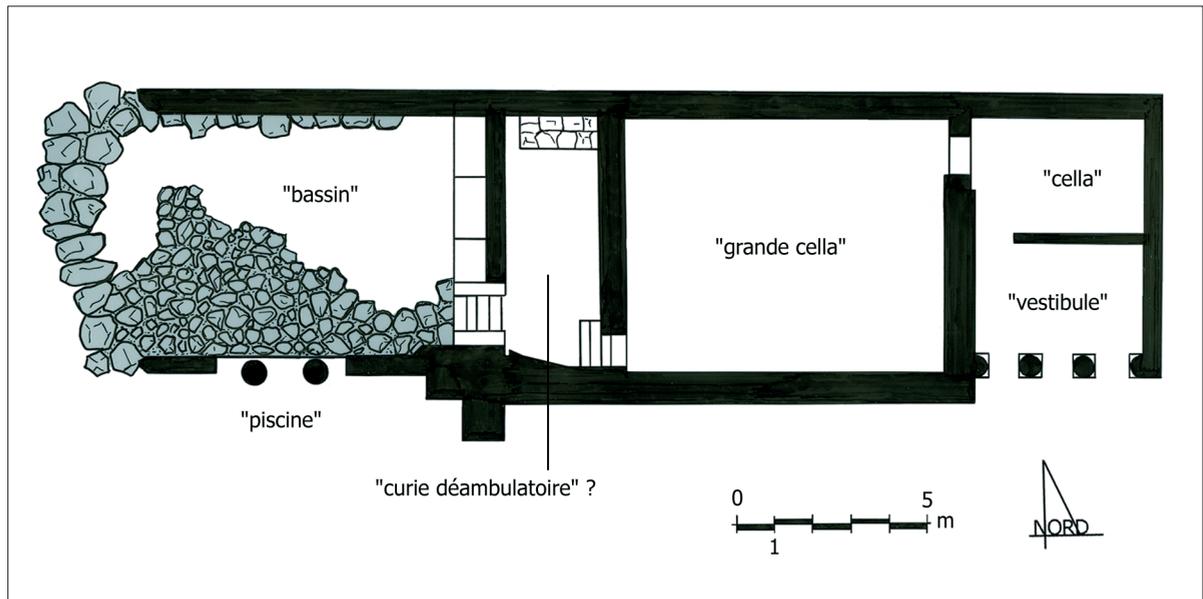


Fig. 7. Plan de Belbèze-en-Comminges (d'après G. Manière).

Belbèze-en-Comminges (Haute-Garonne)

Le sanctuaire de "Pédégas d'en haut" est situé sur le versant sud de la Roque, au creux de deux mamelons qui en forment le sommet qui domine, à 607 m d'altitude, la vallée du Salat. Des carrières de calcaire, exploitées jusqu'au ^{xx} siècle, cernent le site. Une prospection effectuée au début des années 1960 sur l'ensemble du secteur a permis de déceler les traces d'une occupation antique qui devait s'étendre sur une superficie de plus de trois hectares. L'attention de G. Manière, le fouilleur, s'est cependant fixée sur deux pierriers qui occupaient un replat de la pente de la Roque ; ils firent l'objet d'une fouille entre 1964 et 1966, dont les résultats furent publiés en 1967 et en 2001.

G. Manière y a reconnu un temple (fig. 7) fait d'un curieux alignement de pièces, composé d'une "petite cella" ouvrant au sud par un "vestibule *in antis* avec portique", d'une "grande cella" donnant, à l'ouest, sur une "curie déambulatoire" ; celle-ci permettait l'accès à "une piscine ouverte au sud par un portique à deux colonnes" installée sur un bassin qui recueillait les eaux d'une source pérenne de faible débit (Manière 1967, 66-68). La stratigraphie

relevée aux abords de l'édifice, et en quelques endroits du replat qui le porte, semblerait attester une longue occupation allant de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer jusqu'au Moyen Âge.

Le riche matériel issu des fouilles du bâtiment lui-même est composé d'une centaine de fragments d'autels votifs, presque tous taillés dans le calcaire local (un seul est en marbre), dont l'étude typologique n'a pas été menée, de vingt-six monnaies (dont dix-neuf du ^{iv} siècle), de vases miniatures (urnes et "vases balustres caliciformes"), de quelques objets métalliques (dont trois fibules en bronze), de deux morceaux de statuettes en terre cuite blanche ; la céramique est attribuée à l'âge du Fer et à l'époque romaine. Enfin, sept fragments d'autels et quatre monnaies (deux du ⁱⁱ et deux du ^{iv} siècle) proviennent de sondages effectués aux alentours immédiats du bâtiment.

Si la présence d'un bassin permet d'identifier ici, malgré la faiblesse apparente du débit, un sanctuaire qui paraît avoir été lié à une source, la nature hétérogène de l'information recueillie et peu étudiée ne répond pas, malgré sa richesse, aux questions qui se posent au sujet de l'origine et de l'évolution de

l'édifice²⁰ et en ce qui concerne l'organisation spatiale et la chronologie de l'ensemble du site dont l'étude a été négligée²¹. L'identité du dieu tutélaire et le statut du sanctuaire, enfin, restent à préciser, malgré la découverte d'une représentation de Mercure et d'un autel gravé d'un théonyme incomplet (Manière 2001, 42).

Montmaurin, la Hillère (Haute-Garonne)

Situé sur la rive gauche de la Save, à mille mètres environ en aval de la villa de Montmaurin, à l'entrée d'une gorge aux versants abrupts, percée dans les affleurements crétacés des coteaux de Lespugue, le "sanctuaire des eaux" de la Hillère, fit l'objet d'une première investigation en 1880, de sondages complémentaires en 1951, puis de fouilles dirigées de manière continue par G. Fouet entre 1963 et 1969. Les résultats furent publiés de manière très succincte en 1972 (Fouet 1972, 83-126).

Les eaux de la Fontaine Notre-Dame de la Hillère avaient, de longue date, la réputation d'être bénéfiques et guérisseuses ; elles firent l'objet de pèlerinages régionaux qui persistèrent, malgré un lent déclin, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (Couret 1903, 207-217). La chapelle ancienne consacrée au culte marial, édifée sur les vestiges antiques, fut démolie à la Révolution et reconstruite en 1848 et 1849. Entouré par le cimetière communal de Montmaurin, l'édifice actuel couvre aujourd'hui encore une partie des ruines antiques. G. Fouet y distingua trois secteurs de constructions (fig. 8).

En bord de rivière s'étendait un ensemble complexe de salles ordonnancées autour d'un péristyle qui cernait sur trois côtés (le quatrième étant limité par le lit de la rivière) un bassin qui accueillait les eaux résurgentes de la Save. Plusieurs de ces pièces aux fonctions indéfinies (dont l'une se singularise par ses dimensions, sa situation centrale dans l'aile occidentale et sa place axiale par rapport au bassin sur lequel elle ouvrait de toute sa largeur)

étaient pavées de mosaïques ; d'autres étaient chauffées par hypocauste rayonnant, d'autres encore étaient pourvues de foyers (Beyrie & Sablayrolles 2006, 219-224).

À l'est, un bâtiment hexagonal, situé à l'extérieur du bâtiment de la source, occupait l'espace d'une sorte de cour. Il couvrait un bassin, également hexagonal, qui récoltait les eaux de ruissellement venant des fortes pentes occidentales, ou éventuellement celles d'une source située à l'ouest du site, et en organisait la redistribution par deux conduites. L'une menait, à l'est, vers une cour (?), l'autre, au nord, vers un canal qui, selon le fouilleur, devait alimenter des piscines. Cet édifice, dont G. Fouet fit un "temple", semble donc plutôt avoir été un réservoir qui participait soit à l'assainissement du site soit à la collecte d'eaux de source²². Aucun matériel culturel n'a été retrouvé ni dans le bassin, ni à ses abords.

Enfin, au nord-est, s'étendait un bâtiment composé de grandes pièces et bordé sur le côté oriental d'une série de petites unités d'égales dimensions ; le fouilleur y reconnut un "marché couvert" agrémenté d'annexes et de boutiques de façade.

Les vestiges trouvés par G. Fouet à la Hillère ne seraient pas antérieurs à la fin de l'époque constantinienne (Fouet 1970, 164-170). Le bâtiment de la fontaine et son "temple" construit dans le deuxième quart du IV^e auraient connu une vie très courte puisqu'il aurait été mis à sac, détruit par un incendie et inondé dès le début de la seconde moitié de ce même siècle. L'installation d'un temple nouveau, en remplacement du "temple" hexagonal, dans l'aile nord du bâtiment des sources, la réfection du reste de l'édifice, la construction, enfin, du marché appartiendraient à une phase de réaménagement complet du site daté de la fin du IV^e siècle.

Il est remarquable que, parmi l'abondant matériel tardif trouvé à la Hillère, aucun autel votif, aucun objet à usage spécifiquement et explicitement

20- Le fouilleur distingue trois phases d'évolution allant d'un petit *fanum* de La Tène III au bâtiment longitudinal à deux *cellae* et piscine du IV^e siècle, en passant par la transformation, à la fin du I^{er} siècle, de "l'enceinte sacrée initiale" en un temple "in antis classique".

21- Voir aussi Bourgeois 1992, 169-171 qui pose les mêmes questions. En dernier lieu Beyrie & Sablayrolles 2006, 126-128.

22- Cette idée est aussi celle de Cl. Bourgeois (Bourgeois 1992, 268). Elle est reprise dans Beyrie & Sablayrolles 2006, 204.

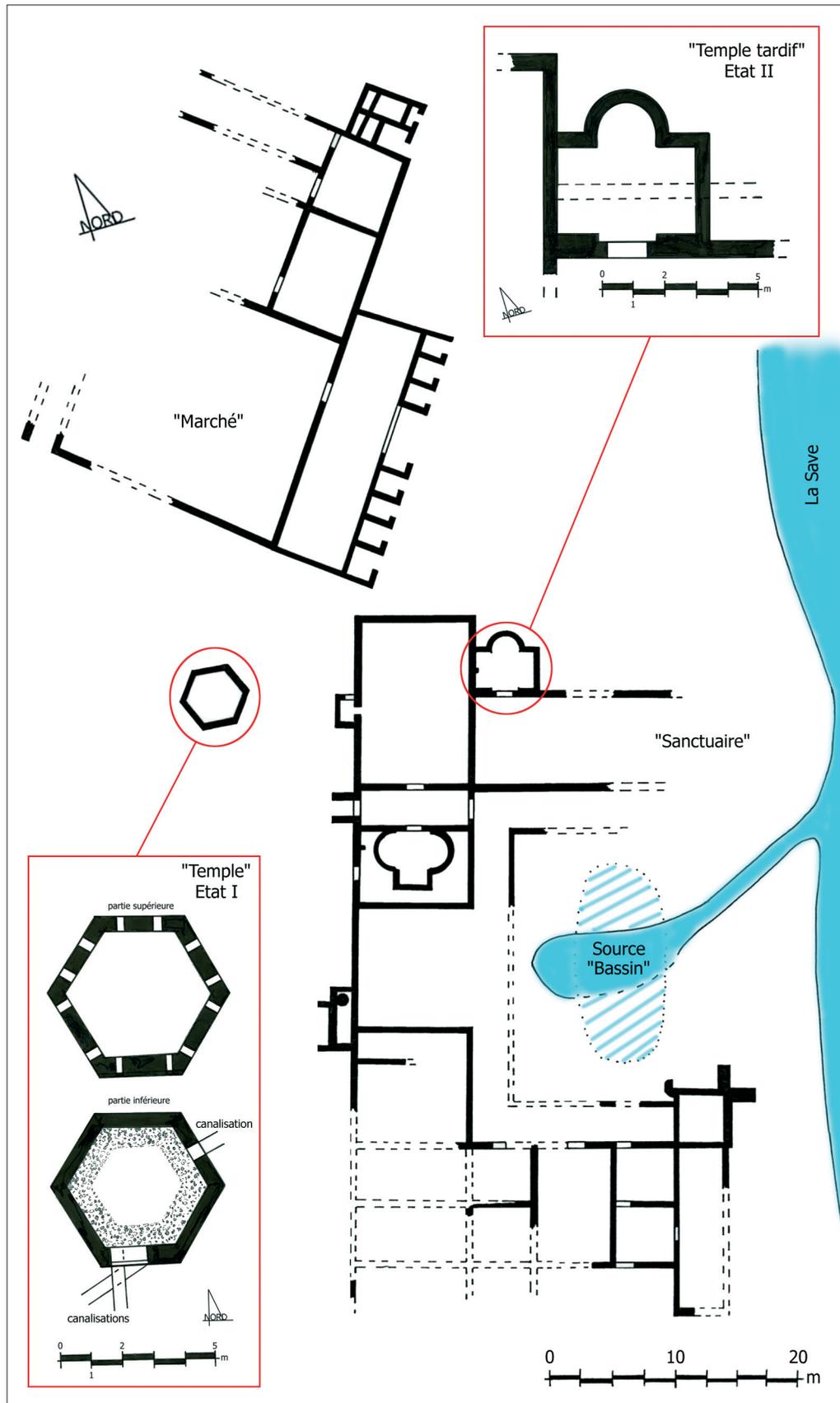


Fig. 8. Plan du site de la Hillère à Montmaurin associé aux plans du "temple hexagonal" et du "temple tardif" (d'après G. Fouet).

culturel n'a été retrouvé²³. Mais il est vrai que ce site a particulièrement souffert des caprices de la Save toute proche, des destructions occasionnées par la réutilisation tardive d'une partie des édifices et des ravages de la récupération des matériaux (un four à chaux médiéval y a été retrouvé)²⁴.

Montmaurin, la villa (Haute-Garonne)

Très favorablement installée dans la haute vallée de la Save, dominée par les coteaux gascons de Montmaurin et de Sarremezan, la villa de Montmaurin occupe le centre du bassin alluvial de la rivière, un peu en aval du profond défilé de Lespugue, non loin de la Fontaine de la Hillère. Signalés par une forte surélévation boisée, les vestiges de la villa, relevés sur le plan cadastral de Montmaurin en 1833, furent décrits par Anthyme Saint-Paul et firent l'objet de fouilles exécutées, entre 1879 et 1882, par l'abbé Couret et la famille Miro, propriétaire des terrains. Après la départ de l'abbé et la disparition successive des érudits qui s'intéressèrent au site, celui-ci fut laissé à l'abandon et largement pillé. Et ce n'est qu'en 1947 que débutèrent des fouilles systématiques, qui furent menées de manière méthodique par G. Fouet jusqu'en 1960. Les recherches furent publiées en 1969 et 1983.

À gauche de l'entrée de la grande cour de façade rectangulaire du premier état de la villa, presque adossé au mur d'enceinte, se dressait un "petit temple possible" selon l'expression de G. Fouet (fig. 9). Il ne subsistait que quelques vestiges du bâtiment détruit en grande partie lors de l'agencement, au IV^e siècle, de la cour rectangulaire en un somptueux vestibule en hémicycle. Toutefois le fouilleur a pu restituer le plan d'un petit monument octogonal, inscrit dans un cercle d'environ 4,20 m de diamètre, dont chacun des côtés était pourvu d'un contrefort central. L'identification de ce petit édifice à l'espace intérieur étroit, "trop petit pour avoir été conçu pour un usage vulgaire" (Fouet 1983, 151), ne repose que sur quelques comparaisons

lointaines avec des *fana* polygonaux²⁵. Vaguement daté de la première moitié du II^e siècle, ce bâtiment appartiendrait à une phase de transformations (?) du premier état de la villa implantée vers le milieu du I^{er} siècle (Fouet 1983, 53 et 308).

Dans la partie gauche du vestibule d'honneur qui donne accès à la grandiose *pars urbana* de la villa du IV^e siècle, fut édifié, après 350, un temple constitué d'un autel hexagonal à puits central, circulaire²⁶, enclos dans un péribole régulier, prolongé à l'est par une entrée de plan carré dans son état initial, transformée ensuite en vestibule trapézoïdal qui fut agrandi dans une étape ultime (fig. 10). Les dimensions de l'édifice, placé perpendiculairement à l'axe de l'entrée, restent, malgré les agrandissements successifs, modestes : 11,50 m de longueur pour une largeur de 7,50 m. Selon le fouilleur, l'édification et les transformations du temple se situeraient dans un laps de temps relativement court, sans doute moins d'un demi-siècle, comme le montreraient les quatre monnaies de 330 à 353 issues du comblement de galets du puits central, les deux monnaies de 348-361 trouvées dans la structure des murs du vestibule le plus récent, et les soixante-deux monnaies découvertes dans le temple même, dont cinquante-sept tiennent dans une fourchette chronologique qui va de 324 à 388.

Six autels votifs furent mis au jour entre 1882 et 1956 sur toute l'étendue de la villa. Tous ont été rapportés au temple, mais trois seulement en proviendraient réellement. Deux d'entre eux portent une dédicace, l'une honorant Jupiter Très Bon Très Grand et l'autre faite *deae Tute[lae]* (CIL, XIII, 159). G. Fouet mentionne également de nombreux objets qu'il estimait être des dépôts votifs symboliques ou des objets destinés à pratiquer les rites du culte. Plusieurs de ces pièces proviennent du temple ou des proches alentours, mais la majeure partie d'entre elles, rattachées aux célébrations qui auraient eu lieu dans le temple, est issue d'un "puits funéraire"

23- Le matériel trouvé sur ce site n'a pas fait l'objet de recherches précises. Dans son étude de 1972, G. Fouet se contente d'en faire une présentation rapide.

24- Ajoutons à cela que le site n'a pas été exploité dans sa totalité et que le comblement antique du bassin de la Fontaine n'a pas été fouillé.

25- A. Beyrie et R. Sablayrolles proposent d'y voir éventuellement un bassin ou une fontaine mais font une confusion avec l'interprétation donnée pour le bassin hexagonal de la Hillère (Beyrie & Sablayrolles 2006, 204 et 205).

26- Selon la description de G. Fouet. Le fait que le bas du puits circulaire était hexagonal (Fouet 1969, 162 ; Fouet 1983, 163) pose le problème d'éventuels remaniements et transformations. En somme, c'est la chronologie du "puits cultuel" qu'il faudrait revoir.

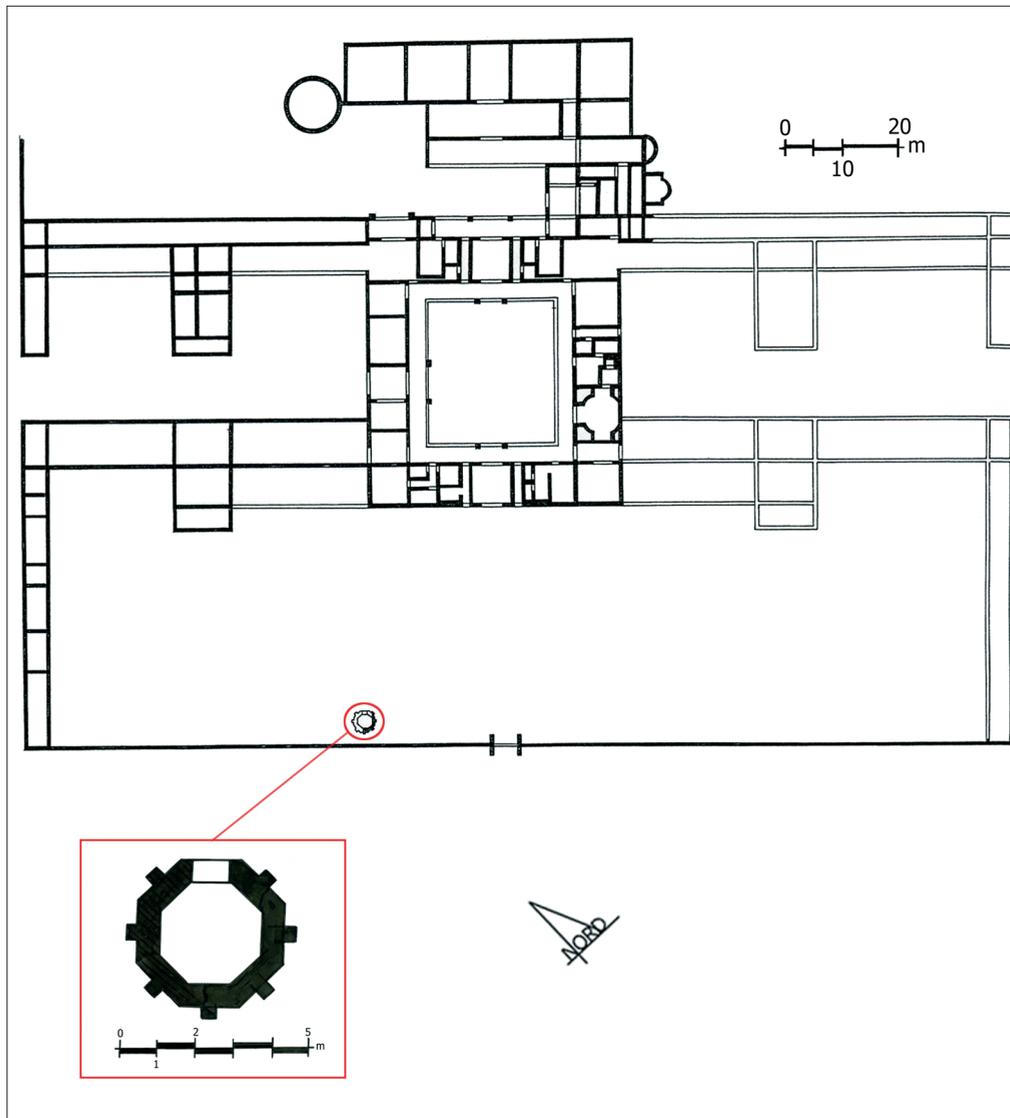


Fig. 9. Plan de situation et plan du "temple hexagonal" de l'état I de la villa de Montmaurin (d'après G. Fouet).

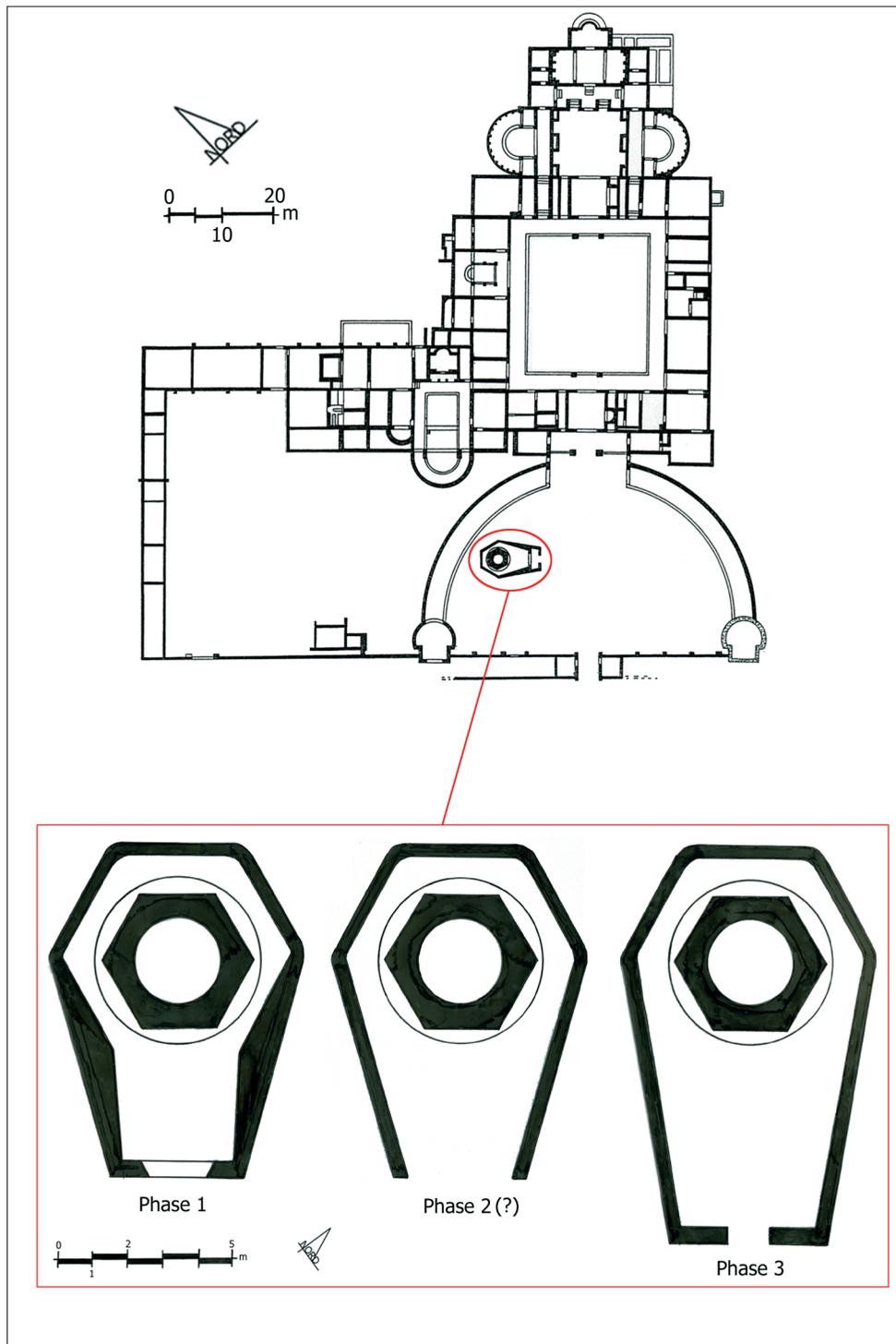


Fig. 10. Plan de situation du temple de l'état II de la villa de Montmaurin et essai d'interprétation de son évolution architecturale (d'après G. Fouet).

fouillé, en 1956, hors de l'enceinte de la *pars urbana* à l'est de la villa (Fouet 1958, 156-196). Curieusement, ce "puits funéraire" n'a fourni aucun vestige qui pourrait soutenir une telle identification et il semblerait plus judicieux d'y voir une sorte de *fauissa* (si l'on veut suivre G. Fouet) destinée à l'enfouissement d'un matériel d'usage religieux déclassé²⁷ (un autel votif y a été retrouvé) ou tout simplement un puits remblayé.

Saint-Plancard (Haute-Garonne)

Située à l'extérieur du village, sur le versant oriental du coteau du Hard, la chapelle Saint-Jean-Baptiste domine de quelques mètres la rive gauche de la haute vallée de la Save. Le site a fait l'objet de deux campagnes de fouilles qui furent effectuées entre 1945 et 1948 et en 1956 sous la direction de G. Fouet. Un important matériel archéologique fut retiré des murs et du dallage de l'église. Plusieurs autels votifs, dédiés à Mars et à un dieu local Sutugius, de nombreux fragments funéraires (auges cinéraires, cippes), mais également des fragments

d'architecture (bases de pilastres, colonnes...) et de sculpture laissent supposer, selon le fouilleur, l'existence d'un sanctuaire et d'une nécropole situés à l'emplacement de cette église romane à deux absides opposées. Mais les fouilles de 1945-1948 (Laffargue & Fouet 1949, 85-96) n'ont permis de dégager que quelques murs "d'apparence antique" (fig. 11) et la seconde campagne n'a pas mis en évidence le temple que recherchait G. Fouet et qu'il supposait être un édifice de type classique *in antis* (Fouet 1956).

Le site de Saint-Jean se trouve en bordure d'un ancien chemin qui suivrait le tracé d'une voie romaine (Lizop 1931a, 124) et à moins d'un kilomètre au sud du lieu-dit "Ville Rouge" où les restes d'une villa furent mis au jour en 1946 (Labrousse & Fouet 1949, 28-30). Avant les interventions de G. Fouet, la commune de Saint-Plancard avait livré plusieurs autres inscriptions, votives (deux dédicaces à Jupiter : Sacaze 1892, n° 215-217 = *CIL*, XIII, 14*, 163, 164) et funéraires (Sacaze 1892, n° 218 et 219 = *CIL*, XIII, 165, 160) qui furent trouvées dispersées sur son territoire (Beyrie & Sablayrolles 2006, 427-430).

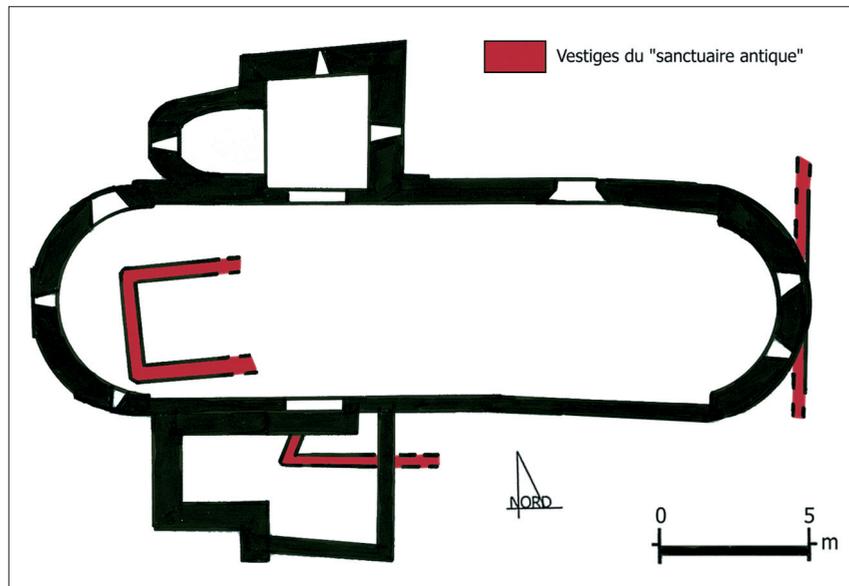


Fig. 11. Plan des vestiges antiques situés sous la chapelle Saint-Jean à Saint-Plancard (d'après G. Fouet).

27- La villa de Montmaurin a livré un matériel riche et très intéressant, lié aux pratiques religieuses. Une analyse qui ne se contenterait pas d'une simple description et de seules comparaisons d'ordre général (Fouet 1958, 159-176) permettrait sans doute une approche bien meilleure des cultes pratiqués dans une villa aux IV^e et V^e siècles, de leurs rites et de leurs fondements.

Valentine (Haute-Garonne)

Le quartier d'Arnesp, se trouve à quelque mille mètres à l'ouest du village de Valentine, idéalement installé dans la plaine de Rivière, sur la rive droite de la Garonne, en bordure de la terrasse qui domine le fleuve. Le site archéologique se partage en trois secteurs dont le plus anciennement connu, fouillé en 1860, n'a été que partiellement exploré. Le fouilleur y reconnut les vestiges d'une riche villa (Morel 1886, 5-6, Lizop 1931a, 448-449). Les travaux n'y ont jamais été repris et G. Fouet en fit curieusement plus tard, sans autres vérifications, des thermes publics. La villa elle-même, fouillée par ses soins de manière épisodique entre 1950 et 1970, s'étendait plus à l'est. L'édifice grandiose, agencé autour d'une grande cour centrale (pour autant que les destructions dues à la construction, en 1936, d'un canal et les travaux de fouilles permettent d'en juger correctement) et précédé au sud par un vaste vestibule et un nymphée, est daté du IV^e siècle. Très imparfaitement explorée, partiellement connue, cette villa n'a fait l'objet d'aucune publication sérieuse, le fouilleur s'étant contenté de livrer ses aperçus préliminaires (Fouet 1978, 145-157) et quelques notes.

C'est, cent mètres plus au sud, le secteur du prieuré qui retint l'attention de G. Fouet. Il y développa des fouilles d'envergure de 1957 à 1959 puis de 1975 à 1981. Il y découvrit, selon son interprétation (fig. 12), un grand temple construit au IV^e siècle, dédié à Jupiter Très Bon et Très Grand et à un dieu aquitain Bouccus, environné d'une nécropole à incinération ; un mausolée (attribué bien évidemment

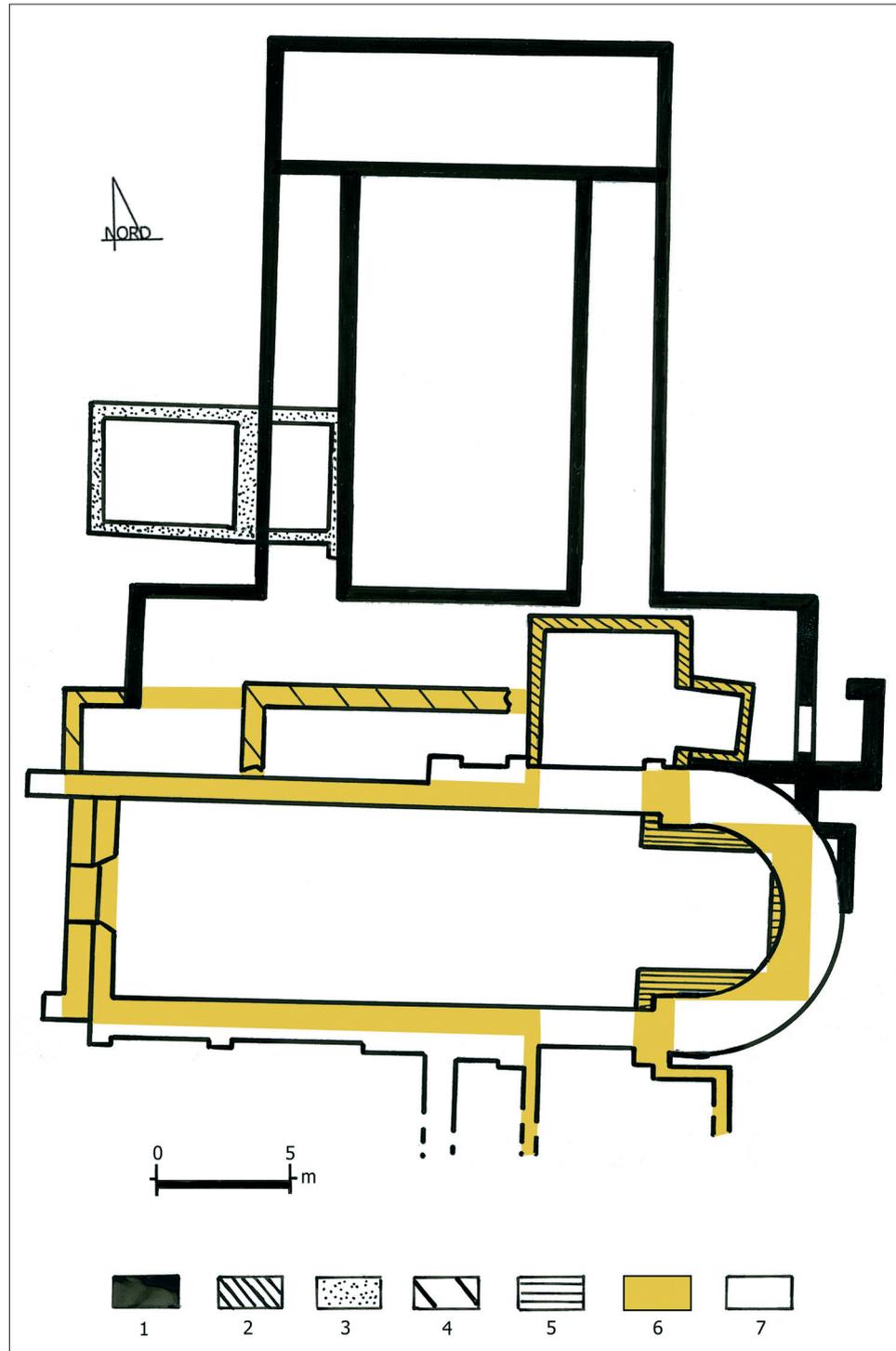


Fig. 12. Chronologie du quartier d'Arnesp à Valentine :

- selon G. Fouet : **1** : temple romain ; **2** : mausolée puis église paléochrétienne ; **3** : église mérovingienne ; **4** : vestiges non identifiés ; **5** : église préromane ; **7** : église romane.
- selon M.-G. Colin : **1** et **4** : état 1, mausolée de la seconde moitié du IV^e siècle ; **3** et **4** : états 2 et 2bis, V-VII^e siècles ; **2**, **5** et **6** : état 3 et 3bis, VII-VIII^e siècles ; **7** : état 4, église romane du XI^e siècle.

au célèbre notable Nymphius dont la belle épitaphe, utilisée comme table d'autel à Arnesp, fut insérée dans les murs de l'église du village entre 1717 et 1818 [CIL, XIII, 218 ; Pailler 1986]), qui fut selon le fouilleur transformé dans un second temps, par l'adjonction d'un chevet, en une chapelle, entourée d'une nécropole paléochrétienne ; une petite église mérovingienne du ^v^e siècle placée au centre d'un cimetière des ^{vi}^e et ^{vii}^e et une église préromane remplacée par une édifice roman du ^{xii}^e siècle, lui-même prolongé au sud par un prieuré (Fouet 1983, 297-299), détruit presque totalement en 1739 en raison de sa vétusté.

Pour ce qui est du "temple", G. Fouet reconnaissait lui-même que le plan des vestiges qu'il avait mis au jour lui semblait très "énigmatique" (Fouet 1984, 156). Il se présenterait sous la forme d'un péristyle agencé autour d'une cour rectangulaire, accessible par un large vestibule qui courait le long du côté nord. La partie méridionale du bâtiment ayant été mutilée lors de la construction des deux édifices chrétiens médiévaux, les *cellae* ou la *cella*, si l'on suit l'auteur qui s'appuie sur une comparaison avec le temple de Saturne à Dougga (Tunisie), auraient disparu. Une telle analyse ne peut convaincre, qui manque de précision (pas même le fouilleur, semble-t-il, qui n'a jamais fourni de plan détaillé des lieux). L'identification de l'édifice repose essentiellement sur les découvertes d'objets culturels faites dans le secteur. Ce sont ainsi douze autels votifs (tous trouvés en remploi, semblerait-il, comme le grand autel à Jupiter Très Bon et Très Grand, remployé dans les murs du prieuré définitivement arasé en 1905 [CIL, XIII, 11005]), cinq socles et un bas-relief sur lequel G. Fouet a vu une représentation du dieu Bouccus (Fouet 1984, 166-167) qui fondent l'interprétation du chercheur.

Aujourd'hui, après des vérifications de terrain effectuées en 2002 par M.-G. Colin, l'identification du "temple antique" auquel G. Fouet avait rattaché de nombreux éléments d'architecture (acrotères, chapiteaux dont la forme rappelle, de manière anachronique, celle des chapiteaux de la villa, et entablement) est sérieusement mise en doute. Le fouilleur y verrait de manière très convaincante un mausolée édifié dans la seconde moitié du ^{iv}^e siècle. Quant à la suite de l'histoire du secteur, initialement agencée en une bien belle continuité, elle a également été largement revue (Colin 2003, 479-482 et fig. 4. Beyrie & Sablayrolles 2006, 466).

Ardiège (Haute-Garonne)

Le village d'Ardiège occupe une terrasse dominant la plaine de Rivière, au débouché d'un vallon qui s'enfonce entre deux pitons calcaires abrupts, le bois d'Aubasc et le cap de Houcheton. L'essentiel des vestiges antiques a été découvert dans les murs et aux abords de l'église paroissiale du village.

Le dieu Leheren d'Ardiège est une ancienne connaissance des épigraphistes puisque des inscriptions qui lui sont consacrées, connues dès le ^{xvi}^e siècle, figurent dans le recueil de Gruter en 1601. Plusieurs découvertes ponctuelles dont on ne connaît pas le détail ont été faites, semble-t-il, dans l'église entre le début du ^{xvii}^e siècle et les années 1855 et 1858, dates de la construction de l'édifice contemporain. A cette occasion, l'église antérieure fut en partie détruite et c'est dans les murs d'élévation et les substructions que fut mise au jour la grande majorité des vestiges que nous connaissons aujourd'hui. Edw. Barry qui vit ces restes consacra une monographie au dieu Leheren qui fut honoré à Ardiège avec Mars, inventoriant vingt-cinq autels votifs et un fragment d'inscription²⁸, mentionnant des fragments de sculpture et d'architecture (chapiteaux de taille et de forme diverses, colonnes), signalant le torse d'une statue de marbre blanc, liant, pour conclure, l'ensemble de ces découvertes à un "*fanum*" dédié à Leheren associé à Mars (Barry 1859). R. Lizop, en 1931, faisait état de mosaïques polychromes, qu'il rattachait au temple présenté comme un "*fanum in antis*".

À ces découvertes s'ajoutèrent, enfin, quelques trouvailles fortuites, près de l'école en 1950 ainsi qu'au sommet du Houcheton dans les ruines du château médiéval (un autel votif entre autres : Gavelle 1964, 103-104 et 1965, 327-330). Un abondant matériel antique gît au Houcheton et dans le col situé entre les deux pitons qui couronnent l'éminence, sur une surface de plus de mille mètres carrés. La présence de ce matériel ne semble laisser planer aucun doute sur l'existence d'une occupation antique dans ce secteur. Le sanctuaire à Leheren n'est donc pas formellement localisé. Se trouve-t-il

28- J. Sacaze comptait en 1890 vingt-six autels et deux inscriptions (Sacaze 1892, n° 169-197).

aux abords de l'église moderne, comme le supposaient Edw. Barry et, à sa suite, J. Sacaze et R. Lizop, ou aux alentours du Houcheton ? L'importance des objets découverts à Ardiège et leur dispersion laisse supposer l'existence, sur le territoire de la commune, d'une forte implantation antique dont on ne sait rien (Beyrie & Sablayrolles 2006, 104-110). Si une trentaine d'autels votifs, complets ou fragmentaires, et deux inscriptions sont aujourd'hui conservées, les autres pièces semblent avoir disparu. R. Gavelle dénombrait en 1965 quarante et un autels (Gavelle 1965, 103-104). Actuellement, les murs de l'église ne contiennent plus qu'un fragment d'auge cinéraire.

Montsérié (Hautes-Pyrénées)

Le site de Montsérié est situé sur le versant oriental du cap des Pènes, dernier mamelon d'un alignement de sommets d'altitude modeste, qui appartiennent au massif prépyrénéen. À la limite du piémont, le site regarde la plaine de la basse vallée de la Neste, dominant un passage ouvert vers la vallée d'Aure. Le sanctuaire proprement dit se situe au cap del Martel à 620 m d'altitude. Sa découverte est le fruit de recherches menées en 1839 par D.-J.-L. Rumeau (Frossard 1870, 166-173 et 1871, 24-26).

Qualifié de *templum* sur la foi d'une dédicace que l'on a tenue un temps pour fausse (CMAD-SBC 1, 41) mais qu'il faut réhabiliter²⁹, ce lieu de culte a fait l'objet de déblaiements systématiques, intempestifs et très mal documentés. Ainsi, l'interprétation des vestiges architecturaux trouvés par D.-J.-L. Rumeau puis redécouverts par R. Coquerel dans les années 1960 demeure assez floue, la forme et les dimensions variant selon les auteurs. Il s'agirait d'un petit édifice oblong (d'environ quatre mètres de longueur et large de trois mètres), pourvu d'une belle parure

monumentale selon B. Barifousse qui mentionnait la découverte de fragments de colonnes et de chapiteaux (Barifousse 1874, 158-163), d'un édifice rectangulaire dont les côtés auraient été formés par des pierres inscrites selon J. Sacaze (Sacaze 1892, 416-450), d'un "temple *in antis*" ou d'un "*fanum*" à suivre R. Coquerel qui y effectua les travaux les plus récents (Coquerel 1963, 2).

On doit à J.-Fr. Soulet un louable essai de synthèse, consacré à ce site plusieurs fois fouillé et maltraité, maintes fois pillé (Soulet 1964. Lussault 1997, 195-204). L'auteur y a tenté un recensement des découvertes qui sont aujourd'hui dispersées et de l'abondant matériel dont une bonne part a disparu (les deux cents monnaies notamment). On compte parmi les trouvailles les plus marquantes deux statuettes données comme votives, un coq en terre cuite et un sanglier en bronze, et un exceptionnel masque en tôle de bronze³⁰. On dénombre vingt et un autels dédiés à un dieu aquitain Erge, sept autels consacrés à Mars, neuf fragments inscrits et quinze autels anépigraphes. Ch.-L. Frossard signalait, quant à lui, quatre-vingts autels anépigraphes.

Ce sanctuaire est, sans doute, en étroite relation avec le site de hauteur qui le domine (riche en matériel de toutes époques) et avec l'ensemble du territoire de la basse vallée de la Neste où, à Nestier, Hautaget et Montégut, des autels votifs dédiés à Erge, pierres errantes ou indicateurs d'autres sanctuaires, ont été retrouvés. Enfin la présence de cinq dolmens (d'époque néolithique ?), et de murs en pierres sèches (datés de l'âge du Fer ?) inscrit le site de Montsérié dans une existence de longue durée, dont le sanctuaire à Erge ne serait que le témoignage le plus tardif.

Saint-Béat (Haute-Garonne)

Connu sans doute dès avant le XVIII^e siècle, le *Mailh deras figuras*, le Rocher aux figures, fut signalé au XIX^e siècle par A. Dumège (Dumège 1835, 48). Mais seul en subsistait alors un souvenir plus ou moins teinté de légende : le site avait de longue date disparu sous l'amoncellement des déchets de marbre

29- J'avais considéré comme fausses, lors de la publication des autels votifs conservés à Saint-Bertrand-de-Comminges, les deux premières lignes de cette dédicace parce que plusieurs lettres, et parmi les plus importantes pour la compréhension du texte, portaient les marques d'une gravure faite au poinçon. Il s'agit du T et du E du mot *templ[o]* (ligne 1) et des quatre lettres du théonyme *Erge* (ligne 2). Un réexamen minutieux de la surface de la pierre a permis de constater que des concrétions recouvraient sans solution de continuité la surface du champ épigraphique et le biseau des autres lettres (lignes 1, 3 et 4), et de retrouver des traces des lettres antiques sous la gravure moderne. Ce texte réintègre donc la série des dédicaces antiques.

30- Il s'agit d'une pièce très controversée, tardivement associée au site de Montsérié, qui a suscité de nombreuses questions laissées sans réponse sur son origine, sa datation et sa signification (Soulet 1964, 140-143).



Fig. 13. Le sanctuaire du *Mailh deras figuras* en cours de dégagement (cliché B. Sapène).

issus des carrières modernes. C'est en 1946, lors de la reprise d'exploitation d'un front de carrière situé sur le flanc nord de la montagne de Rié qui, sur la rive gauche de la Garonne, au quartier de Rap, domine la bourgade de Saint-Béat, que le site fut remis par hasard au jour. La localisation précise du site, qui disparut un an après le passage des archéologues, lors d'un éboulement, n'est aujourd'hui plus possible, les informations topographiques qui nous ont été laissées étant trop imprécises.

Au pied de la falaise, dont la paroi était ornée de dix-huit bustes et têtes sommairement gravés, et entaillée de quinze niches quadrangulaires, furent découverts quarante autels dont vingt-six étaient inscrits (fig. 13). Les résultats furent rapidement publiés en 1947 par le fouilleur B. Sapène (Sapène 1947) et analysés en 1949 par M. Labrousse (Labrousse 1949b) qui se livra à une réflexion sur la signification culturelle du site, exclusivement fondée sur les inscriptions, et confirma l'identification de

B. Sapène qui y voyait un front d'extraction et de taille antique transformé en sanctuaire.

La stratigraphie qui fut relevée au pied de la paroi semble, en effet, mettre en évidence la fonction première du secteur. Seul le niveau supérieur de l'ultime couche archéologique fut directement relié au sanctuaire. Le matériel trouvé dans les couches sous-jacentes (fragments d'amphores, de céramique sigillée, de vases à paroi fine), publié par R. Gavelle (Gavelle 1973) et réétudié en 1995 (Fabre & Sablayrolles 1995, 141), s'échelonne de la fin du I^{er} siècle avant notre ère à la fin du II^e ou au III^e siècle de notre ère. L'interprétation et la datation du site ne sont donc pas sans contradictions (la stratigraphie implique, par exemple, une installation culturelle tardive en opposition avec la datation proposée pour les autels votifs) et posent encore de nombreuses questions, malgré l'adoption argumentée des hypothèses de B. Sapène et M. Labrousse par J.-M. Fabre et R. Sablayrolles (Fabre & Sablayrolles 1995, 142. Beyrie & Sablayrolles 2006, 235-247).

Le recensement le plus récent fait état d'une quarantaine autels votifs, de nombreux fragments et de cinquante et un socles directement issus du *Maihl* des figures (Schenck 1995, 172-173). Ces autels sont, à l'exception d'un marbre consacré à Silvain, tous dédiés à une divinité topique Eriape, considérée comme étant le dieu des carriers du lieu. Mais quelques autels consacrés à Jupiter Fagus, Abellio, Ilumber, trouvés dans d'autres quartiers de la ville et un autel extrait des murs de l'église de Marignac, offert par deux marbriers à Silvain associé à des *Montes*, posent la question du véritable statut d'Erriape et de son sanctuaire.

Montauban-de-Luchon (Haute-Garonne)

En bordure orientale du bassin de Bagnères-de-Luchon, le site de Sainte-Christine occupe un replat posé en contrebas de la crête de Sarrouges dominant ainsi, à l'altitude de 850 m, le village moderne de Montauban-de-Luchon. Cette terrasse qui porte encore aujourd'hui le nom de "Pré de l'église", en rive droite de la profonde ravine de la cascade, était occupée par un village médiéval dont de nombreux vestiges sont encore visibles. Les restes d'époque romaine proviennent des ruines de la petite église de ce village (dédiée à sainte Christine), fouillée en 1912 par J. Bourdette, M. Gourdon et L. Ballarin (Bourdette 1912), et de sondages effectués en amont de l'édifice chrétien par L. Ballarin seul, après 1920 (Ballarin 1938-39).

Si de nombreux autels et socles, dont on ignore le décompte exact, furent mis au jour dans les murs de la chapelle et aux alentours (Lizop 1927a et 1927b), aucun vestige architectural datant de l'époque romaine n'a confirmé l'existence d'un sanctuaire sur le méplat de Sainte-Christine. Cette hypothèse ne tient que par le nombre d'autels votifs qui y furent découverts, bien que l'on ait voulu reconnaître un "*fanum*" dans quatre murs cernés d'une enceinte carrée, trouvés non loin de l'église, et qui ne sont peut-être que les fondements d'une tour médiévale. Les divinités honorées sur ces autels sont en majorité aquitaines et locales (Beyrie & Sablayrolles 2006, 194-196). Mais une relecture minutieuse des autels votifs inscrits, qui semblent compter plusieurs faux, réduirait considérablement le nombre des divinités rassemblées sur le plateau de Sainte-Christine.

Des restes d'époques néolithique et romaine ont été trouvés sur le site du village moderne de Montauban. Les nombreuses scories de fer présentes dans les couches qui ont livré du matériel (fragments de céramique commune, monnaies d'époque impériale) y signaleraient, selon R. Lizop, l'existence d'une ferrière antique.

Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne)

L'agglomération des Onésiens dont les thermes devaient, si l'on en croit Strabon (*Géographie*, 4.2.1), figurer dans les meilleurs guides touristiques de l'Antiquité³¹ fournit au cours des XVIII^e et XIX^e siècles une ample moisson d'objets archéologiques dont seuls quelques autels votifs et inscriptions nous sont parvenus (Beyrie & Sablayrolles 2006, 116-124). À suivre R. Lizop, dont l'interprétation des lieux repose sur la localisation des découvertes, la station des Onésiens³² se serait partagée en deux secteurs. L'un, situé aux abords de l'église romane (détruite en 1848) et près du quartier ancien de "Barcugnas", aurait été un "*uicus*" placé à la confluence de la Pique et de l'One ; l'autre, naturellement installé aux abords des sources à quelque mille mètres en amont, aurait été un quartier à vocation spécifiquement thermale, comprenant thermes et hôtellerie (Lizop 1931a, 265-268).

Ce sont les fouilles effectuées à l'occasion de travaux de captage, à proximité de ces sources, qui révélèrent, en 1762 et 1766, selon un procès-verbal de 1766, vingt-quatre autels votifs (de Gorsse 1925). A. Dumège, souvent un peu excessif dans ses estimations, signalait par trois fois dans son *Archéologie pyrénéenne* la découverte d'un "grand nombre d'autels votifs" et de "nombreuses inscriptions" (Dumège 1860, 210 ; 1862, 87 et 88) ; J. Sacaze enfin n'inventoriait à la fin du XIX^e siècle que seize autels issus des thermes ou de ses abords immédiats (dont dix mentionnaient les Nymphes et quatre Ilixo, cette divinité indigène que l'on rencontrerait également, non loin de là, à Montauban-de-Luchon) et trois ou quatre fragments

31- Parmi les dédicants aux Nymphes on rencontre en effet une Ségusiave (*CIL*, XIII, 352) et une Rutène (*CIL*, XIII, 356).

32- Sur l'identification des Onésiens et les problèmes d'interprétation que pose le texte de Strabon, voir Saunière 1994.

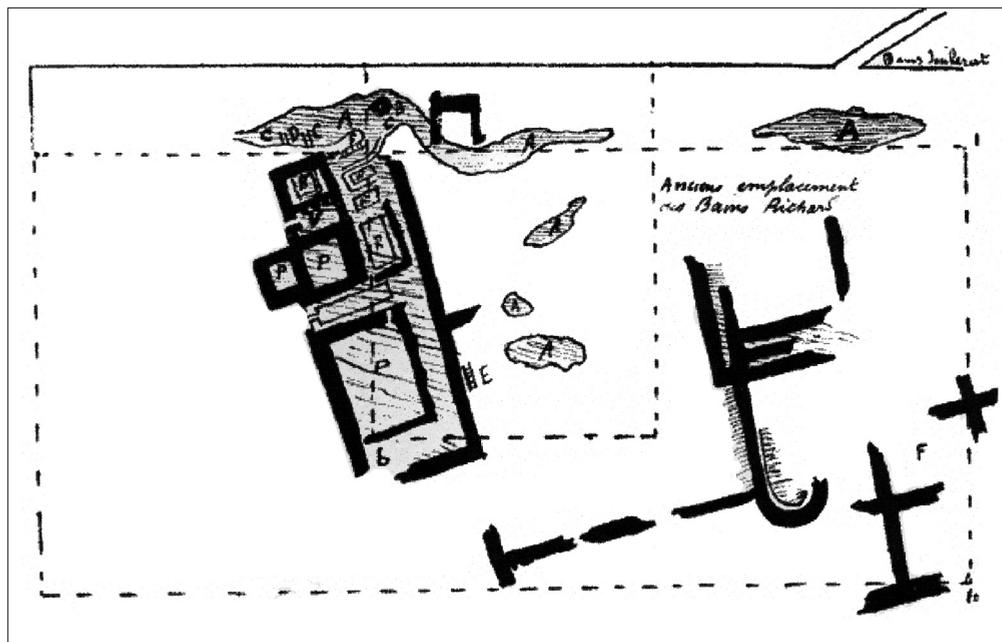


Fig. 14. Plan des thermes antiques de Bagnères-de-Luchon (dessin E. Chambert).

d'inscriptions (bornes milliaires [?] et textes funéraires) provenant du lieu-dit "Barcugnas" (Sacaze 1892, n° 318-340 et *CIL*, XIII, 345-364).

Entre 1805 et 1840, E. Chambert, architecte chargé des travaux de construction des bains contemporains, dressait un plan (il est vrai, très incomplet et approximatif) des thermes antiques (Lambron & Lézat 1863, I, 295-298 = notre fig. 14), qui ne montre aucun vestige architectural qui se rapporterait au "sanctuaire consacré aux divinités des sources (qui) existait près de ces dernières", selon R. Lizop (Lizop 1931a, 374).

Cette rapidité d'analyse qui caractérise parfois les conclusions de l'historien se retrouve de la même manière à propos de Bagnères-de-Bigorre. En effet, R. Lizop, s'appuyant sur la découverte au XVII^e siècle d'un bel autel consacré *Numini Augusti sacrum* par Secundus et les habitants du *vicus Aquensis*, (Sacaze 1892, n° 460 ; *CIL*, XIII, 389 ; Lussault 1997, 105-106), croyait à l'existence dans cette localité d'un temple voué au culte impérial. Cette hypothèse n'a pas plus de fondement assuré que celle, plus récente, qui associe ce même autel au culte des eaux (Fabre

1992, 73) signalé par deux autels dédiés aux Nymphes (Sacaze 1892, n° 461 et 462 ; *CIL*, XIII, 390 et 391) et trouvés dans les vestiges de thermes antiques dont on ne connaît ni l'histoire, ni l'agencement³³. La belle place que l'autel au *numen* de l'empereur occupe aujourd'hui dans les thermes modernes de Bagnères-de-Bigorre pourrait certes laisser penser qu'un lien existait entre le culte impérial et le culte des eaux. Mais c'est omettre que l'autel des *vicani Aquenses* a été trouvé dans les murs de l'ancienne église Saint-Martin (avec d'autres fragments inédits et perdus) à plusieurs centaines de mètres du secteur des sources.

Il paraît alors intéressant, sans oublier toutefois que ces pièces antiques ont pu avoir été transportées d'un lieu à l'autre après l'Antiquité, de poser comme hypothèse de travail qu'à Bagnères-de-Bigorre et à Bagnères-de-Luchon aient existé d'une part une agglomération (à la confluence de la Pique et de

33- Dessin partiel et inédit de R. Monturet, publié par G. Fabre (Fabre 1992, 70) et A. Lussault (Lussault 1997, 105).

l'One à Bagnères-de-Luchon, non loin des bords de l'Adour à Bagnères-de-Bigorre) et d'autre part un quartier thermal situé en amont, adossé aux pentes d'un piémont pourvoyeur d'eaux. Si cette hypothèse était vérifiée, il serait alors utile de poser la question de la partition des cultes pratiqués dans un tel contexte.

EN GUISE DE CONCLUSION

Cette courte analyse critique des sanctuaires convènes dont l'existence était tenue pour assurée et dont l'identification était jugée fiable témoigne des difficultés qu'il y a à vouloir broser, à partir de données toujours très hétérogènes, souvent confuses et lacunaires, parfois erronées, une image des religions antiques de la cité des Convènes (tab. 4). Et l'on notera que je me suis volontairement limité aux sanctuaires dont l'archéologie semblait avoir permis la réunion d'indices qui pouvaient paraître concordants, et que je n'ai pas tenu compte des sites qui ont été considérés comme des lieux de cultes antiques, tout simplement parce que quelques autels y furent découverts, réemployés le plus souvent dans quelque maçonnerie d'église. Je me suis assez élevé contre l'idée si souvent émise et admise qui voudrait qu'"en Comminges toutes les églises ou chapelles anciennes se dressent sur l'emplacement d'un temple romain qui était entouré de sa nécropole" (Fouet 1976, 147) pour ne pas augmenter de lieux improbables une liste de sites déjà bien mal documentés. Mais, si le postulat de G. Fouet n'a pour l'instant trouvé aucune confirmation archéologique assurée, que l'on ne se méprenne pourtant pas : je ne cherche pas à nier que des églises chrétiennes aient été construites à l'emplacement de sites antiques païens³⁴ : c'est l'application presque doctrinaire de la théorie qu'il faut condamner.

Prenons, ainsi, pour en finir avec ce problème, l'exemple de Gaud (Haute-Garonne). Cette bourgade, associée aujourd'hui à Cierp, qui commande l'entrée de la vallée de la Pique et l'accès au Luchonnais a livré de manière fortuite, au cours du XIX^e siècle, six autels votifs et quatre plaques et

auges funéraires (Beyrie & Sablayrolles 2006, 148-152). En 1881 encore, J. Sacaze et M. Gourdon purent récupérer quelques pièces lorsque furent rasées les ruines de l'ancienne église. Il s'agit de quatre autels votifs et de trois monuments funéraires qui étaient associés à d'"assez nombreux fragments architecturaux, morceaux de colonnes et de chapiteaux" si on en croit Julien Sacaze (Sacaze 1892, n° 295-307 [pour l'inventaire complet] ; Hatt 1942-43, 249-251 [pour les monuments funéraires]).

Bien qu'aucun mur antique n'ait été mis au jour lors de la reconstruction de la nouvelle église paroissiale, l'existence à son emplacement d'un sanctuaire (attesté par la mise au jour d'autels votifs) qui aurait été attaché à une agglomération (certifiée par la découverte de monuments funéraires) fut tenue pour acquise. De la même manière, les villages de la confluence de la Pique et de la Garonne ayant, tous, livré quelques marbres romains, les communes furent dotées chacune d'un établissement antique. On a voulu ignorer qu'un marbre antique peut être déplacé dès qu'il est relégué au rang de matériau de construction³⁵, comme l'est un bloc de pierre au sortir de la carrière jusqu'au lieu de son utilisation ; et l'on a oublié que les bâtisseurs du Moyen Âge furent les agents très actifs de la dispersion de pièces, dont la découverte hors de tout contexte archéologique a ouvert, bien des siècles plus tard, un vaste champ d'interprétations imaginatives et incontrôlées³⁶. La forte concentration d'objets antiques à la rencontre de la Garonne et de son affluent pourrait tout simplement laisser supposer que les constructeurs qui ont travaillé dans ce secteur ont pu se servir à la carrière artificielle d'un site antique unique, peut-être situé à Gaud, dont la nature de l'occupation reste à établir. Face à de telles conjectures, invérifiables au regard d'un matériel ancien qui pour de nombreux sites du Comminges n'a pas évolué depuis la fin du XIX^e siècle et qui, dans

34- C'est sans doute le cas à Saint-Placard bien que les vestiges découverts par G. Fouet n'aient pu être parfaitement identifiés.

35- Une lettre de Ruricius, évêque de Limoges, à l'évêque d'Éauze Clarus est à ce sujet fort intéressante : le premier y remercie le second pour l'envoi de colonnes antiques destinées à ses travaux de construction et demande un second approvisionnement. On apprend ainsi qu'à la charnière des V^e et VI^e siècles Clarus avait constitué un véritable stock de matériaux antiques (*Epistula* II, 63, *Monumenta Germaniae Historica, Auctores antiquissimi* VIII, 1887, 30).

36- Les cas de Saint-Aventin et Garin dans la vallée du Larboust (dans le Luchonnais) posent des problèmes sans doute identiques.

SITES	ARCHITECTURE	CONTEXTE	ENVIRONNEMENT	OBJETS CULTUELS	CADRE CHRONOLOGIQUE
Ardèche				35 ou 40 autels votifs	Époque romaine (sans précision possible)
Bagnères-de-Luchon			Ensemble thermal	Entre 16 et 50 autels votifs (les chiffres divergent d'une publication à l'autre)	Époque romaine (sans précision possible)
Belbèze-en-Comminges	Bâtiment oblong donnant accès à une "piscine"	Ensemble non identifié, d'environ 3 hectares	Nombreuses traces d'activité romaine : carrière, tuilerie...	100 autels votifs Céramique miniature	Âge du Fer Époque romaine de la seconde moitié du 1 ^{er} s. au 4 ^e s. p.C. (30 monnaies)
Montauban-de-Luchon				Environ 90 autels votifs et socles (de nombreuses pièces ont disparu)	Époque romaine (sans précision possible)
Montmaurin La Hillère	1. Bâtiment hexagonal 2. Bâtiment rectangulaire à abside	Ensemble d'édifices non identifiés, liés à une résurgence	Proximité d'une villa		4 ^e s. p.C.
Montmaurin Villa état I	Bâtiment hexagonal	Cour d'accès à la <i>pars urbana</i>	Villa		1 ^{er} s. ? p.C.
Montmaurin Villa état II	"Puits cultuel" cerné d'une enceinte ?	Cour d'accès à la <i>pars urbana</i>	Villa	6 autels (trouvés dispersés dans la villa)	4 ^e s. ? p.C. (62 monnaies)
Montsérié	Enceinte cultuelle, <i>fanum</i> , ou temple classique (la description du bâtiment varie selon les fouilleurs)		Agglomération ? (le mot souvent utilisé est <i>oppidum</i>)	80 (?) autels votifs Céramique miniature Masque de bronze ?	Protohistoire. Époque romaine (sans précision possible : les 200 monnaies trouvées ont disparu)
Roquefort-sur-Garonne	Menhir Enclos de pierres sèches				1 ^{er} âge du Fer ? Époque romaine jusqu'au 4 ^e s. ? p.C. (2 monnaies)
Saint-Béat	Front de taille décoré et aménagé	Carrière de marbre	Agglomération liée à l'exploitation du marbre ?	41 autels votifs (et de très nombreux fragments)	1 ^{er} s. a.C. - 1 ^{er} ou 3 ^e s. p.C.
Saint-Pé-d'Ardet				25 autels votifs	Époque romaine (sans précision possible)
Saint-Plancard	Murs dits d'"apparence antique"			15 autels votifs	Époque romaine (sans précision possible)
Valentine	Bâtiment au "plan énigmatique"		Villa	18 autels votifs 1 bas-relief votif ?	Époque romaine (sans précision possible)

SITES	DIVINITÉS HONORÉES	COMMENTAIRE	HYPOTHÈSES SUR LE STATUT DES CULTES
Ardiège	Mars Leheren		Le rôle de Mars dans la structure des cultes de la cité mériterait d'être approfondi.
Bagnères-de-Luchon	Nymphae Ilixo		
Belbèze-en-Comminges	Deus Car...		
Montauban-de-Luchon	Mars ? Ilunnis, Ilixo Les noms de deux autres divinités sont gravés sur des autels à l'authenticité douteuse.		Le plateau de Sainte-Christine pourrait avoir été le site d'implantation antique des <i>Onesii</i> et à ce titre l'éventuel sanctuaire aurait pu abriter les cultes publics de cette communauté convène. Même commentaire que pour Ardiège.
Montmaurin La Hillère		Aucune certitude pour ce qui est de l'identification des bâtiments comme sanctuaires	En l'absence (pour l'instant) d'objets cultuels, la pratique ancienne d'un culte marial ne fait pas, de facto, de la Hillère un lieu de culte antique des eaux.
Montmaurin Villa état I		Aucune certitude pour ce qui est de l'identification du bâtiment comme sanctuaire	
Montmaurin Villa état II	Jupiter, Fortuna		La situation du sanctuaire dans la cour d'honneur de la villa laisse supposer qu'il s'agit d'un ou de culte(s) privé(s).
Montsérié	Mars Erge		Même commentaire que pour Ardiège.
Roquefort-sur-Garonne			
Saint-Béat	Silvain Eriape Trois autres divinités sont honorées hors de la carrière dans des contextes inconnus.		Culte communautaire privé (?) des <i>marmorarii</i> et <i>officinarios</i> . Le nombre de dédicaces à Eriape confère peut-être au dieu une importance artificielle face à autres divinités honorées dans un possible <i>pagus</i> ?
Saint-Pé-d'Ardet	Jupiter Artahe, Idiatte, Ilumber Montes		Seul le nombre important des divinités honorées pourrait plaider pour un sanctuaire public communautaire. Mais rien n'est assuré.
Saint-Plancard	Mars Sutugius		Même commentaire que pour Ardiège.
Valentine	Jupiter Bouccus	Aucune certitude pour ce qui est de l'identification du bâtiment comme sanctuaire	L'intégration des autels dans un culte privé de villa n'est pas prouvé.

Tableau 4. Synthèse des caractéristiques principales des lieux de cultes de la cité des Convènes.

Les monnaies n'ont pas été intégrées dans la colonne "objets cultuels" dans la mesure où nous ignorons souvent leur situation topographique et stratigraphique exacte par rapport au "sanctuaire". Toutes ces monnaies ne peuvent donc être systématiquement rangées dans la catégorie des offrandes monétaires.

l'ensemble, ne s'est guère enrichi depuis de nombreuses années, il faut bien en convenir : c'est l'archéologie et de nouvelles fouilles qui doivent désormais fournir les éléments d'une nouvelle analyse.

Et pour illustrer ce propos, je voudrais en quelques mots revenir sur une bien intéressante découverte qui a été faite à la fin des années 1980 dans les Hautes-Pyrénées, non loin de Bagnères-de-Bigorre, à Pouzac, une commune qui est connue de longue date pour la richesse de son archéologie (Lussault 1997, 221-223)³⁷. Parmi les gisements qui y ont été répertoriés, c'est à celui qui est situé à proximité immédiate de l'église du village qu'il nous faut nous intéresser. De nombreux vestiges architecturaux d'époque romaine et une nécropole médiévale furent mis au jour entre 1986 et 1990 à l'ouest de l'édifice religieux. Les vestiges antiques furent attribués à une villa dont une faible partie de l'implantation seulement a été fouillée. L'établissement aurait connu, selon les fouilleurs qui ont proposé une évolution chronologique à la fois complexe et peu assurée, plusieurs étapes de reconstructions, d'agrandissements et de réaménagements qui s'échelonnaient entre le I^{er} et le II^e siècle pour une première phase d'occupation, et entre le II^e et le IV^e siècle pour la phase suivante. Cette vaste implantation rurale n'a pour l'instant fait l'objet d'aucune étude de synthèse et c'est aux documents incomplets du rapport final de synthèse (Vié 1990a, II^e partie) et à quelques pages publiées qu'il faut nous fier (Vié 1990b, 19-21 ; Vidal 1998).

Les fouilleurs y signalent, et c'est ce qui nous intéresse ici, la découverte dans un environnement architectural imprécis (une cour intérieure contiguë à un hypocauste, qui appartiendraient à l'une des étapes de l'état II) et dans un contexte stratigraphique confus (des "niveaux intermédiaires" selon les textes) d'une petite construction en quart de cercle associée à un "sol effondré" de *tegulae*. Cet aménagement fut interprété grâce à la nature des objets qui y furent trouvés comme un "oratoire" (Vié 1990a, II, 13-27 et

fig. p. 7, 9 et 11 ; Lussault 1997, 222 ; Vidal 1998, 2 et fig. 1). Sur le "sol", toujours si l'on suit les informations du fouilleur, étaient répandus une quinzaine de céramiques miniatures, seize monnaies, des restes de faune ainsi que trois autels votifs avec leur socle, portant, détail exceptionnel, des traces de peinture rouge orangé. L'un de ces autels était gravé d'une dédicace qui a été lue *Evigu / ri Deo / Probus / v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*, que l'on a traduit "Probus a acquitté ce vœu au dieu Evigurus (*sic*), de son plein gré, comme de juste" (Vié 1990a, II, 17 ; lecture reprise par Lussault 1997, 222 et Vidal 1998, 2).

Mais quelques lignes du rapport de fouilles dévoilent les hésitations de R. Vié au sujet du nom de la divinité honorée sur l'autel (Vié 1990a, II, 17). Et à regarder le dessin de l'objet, celles-ci paraissent tout à fait fondées (Vié 1990a, II, 18 = notre fig. 15). Je crois en effet qu'il faut lire, comme le fouilleur le suggère lui-même, non pas *Eviguri deo* mais *Fulguri deo* ("Au dieu Foudre"), cette nouvelle leçon ne tenant qu'à la correction de deux lettres du théonyme, la première (*F* pour *E*) et la troisième (*L* pour *I*), qu'un tracé malhabile et irrégulier permet aisément de confondre. C'est d'ailleurs bien cette lecture



Fig. 15. L'autel inscrit de Pouzac (dessin Fr. Arrouy).

37- Que le site de Pouzac ait appartenu au territoire des Convènes ou non, cela se discute. Les limites de la cité, qui ont varié au cours de l'Antiquité, sont difficiles à déterminer. Voir à ce sujet, en dernier lieu, Beyrie & Sablayrolles 2006, 64-66 et 49 (carte). Mais ce n'est pas la situation géographique de Pouzac qui importe ici. C'est à la démarche archéologique, et à son éventuelle valeur d'exemple, que nous nous attacherons.

Fulguri deo que G. Fabre privilégie lorsqu'il signale, au détour de son étude sur le contrôle de l'espace dans les Pyrénées centrales antiques, la mention d'un Jupiter foudroyant à Pouzac (Fabre 2000, 135-136).

Si la lecture de ce texte votif ne pose, en fin de compte, guère de difficulté, son interprétation en revanche peut susciter des divergences de points de vue. Je ne crois pas en effet, à l'encontre de G. Fabre, que ce *Fulgur deus* soit uniquement l'expression d'un Jupiter gardien d'un *fundus*, dont la protection vigilante résulterait de l'action protectrice universelle des activités sylvo-pastorales que l'on attribue à un Jupiter pyrénéen à la fois romain, *caelestis* et *excellentissimus* et étranger intégré, *auctor bonarum* (et en l'occurrence plutôt *malarum*) *tempestatium*³⁸. Plusieurs observations me conduisent à penser que les fouilleurs de la villa de Pouzac ont ici mis au jour les vestiges de l'un de ces monuments qui étaient édifiés à l'endroit où la foudre avait frappé³⁹. Ainsi, le mur en quart de cercle, construction adventice placée dans un angle d'une aire de service de l'ensemble thermal de la villa, mais de signification assez importante pour que l'on ait jugé nécessaire de déplacer une fournaise (fig. 16), fait songer aux constructions circulaires ou cylindriques (appelées *puteal* ou *bidental* : Pietrangeli 1949-51) qui, à la manière d'une margelle de puits, cernaient un lieu frappé par la foudre. Le "sol effondré constitué de *tegulae*" pourrait être le niveau d'épandage de tuiles qui, touchées par l'éclair, auraient été enfouies, comme il était fait de toutes les traces du passage de la foudre, ainsi que le disent Lucain et Juvénal⁴⁰. Les vestiges fauniques, qui sont peut-être les traces du sacrifice expiatoire qui suivait l'enfouissement de la foudre ou de sacrifices faits par la suite lors du culte rendu à l'emplacement du *bidental*, sont presque

essentiellement composés de restes osseux d'ovins⁴¹, et sont conformes en cela à la nature des victimes, essentiellement de jeunes brebis, qui étaient sacrifiées lors de la consécration d'un *fulgur conditum* (Saglio 1877, 709 ; Fougères 1896, 1355). Enfin les monnaies qui ont été trouvées à cet endroit formaient deux lots, l'un de douze pièces du II^e siècle, qui étaient "toutes recouvertes d'une épaisse couche noire et grasse ressemblant à du noir de fumée" (Vié 1990a, II, 19), l'autre de quatre monnaies du III^e siècle⁴². Les monnaies du II^e siècle semblent ainsi constituer un ensemble cohérent qui pourrait se rapporter à l'acte d'enfouissement et à la constitution du *bidental* (peut-être de la fin du II^e siècle) ; les monnaies de la seconde moitié du III^e siècle fourniraient, pour leur part, un *terminus a quo* pour la période de la reconstruction de ce secteur du bâtiment, reconstruction qui en a, selon les fouilleurs, fortement modifié l'architecture et qui a, pour une bonne part, détérioré un lieu de dévotion alors peut-être oublié⁴³.

On peut, à l'encontre d'une telle proposition, objecter que les inscriptions qui signalaient le lieu où s'était manifestée, de manière violente et destructrice, la puissance divine et où l'on avait procédé à l'enfouissement des objets qu'elle avait touchés et détruits, mentionnaient sans autre précision (à quelques rares exceptions près) que "la foudre était enfouie" : *Fulgur conditum* ou *Divum fulgur conditum*⁴⁴ ; et observer que l'autel offert *libens merito* au dieu Foudre par Probus est l'expression de l'étape dernière d'un vœu (l'acquittement de la

38- Voir au sujet de Jupiter nos commentaires dans Schenck David 2005, 88-90.

39- À l'occasion d'une visite effectuée à Pouzac en 1990, Fr. Arrouy qui participait aux travaux de fouilles m'avait fait part de ses doutes sur l'identification de cet "oratoire". Ils étaient fondés sur des observations personnelles, d'autant plus précieuses que ni le rapport de fouilles ni les pages publiées ne présentent ni stratigraphie ni relevé architectural précis.

40- Lucain, *La Pharsale*, 1, 606-607 : *...Arruns dispersos fulminis ignis colligit et terrae maesto cum murmure condit datque locis numen* ; Juvénal VI, 586 : *...atque aliquis senior qui publica fulgura condit*. Aussi Pseudo-Quintilien, *Declamationes*, 224.

41- Les ovins représentent 35 % de la totalité des restes osseux, les caprins 2 % et les "ovi-capridés" indéterminés 52,3 % : Vié 1990a, II, 21-26.

42- L. Callegarin, dans une étude des "dépôts votifs" en Aquitaine méridionale (Callegarin 2006, 85), signale 17 monnaies. La monnaie surnuméraire, qui serait un bronze ibérique au type du cavalier, n'est pas mentionnée dans le document final de synthèse livré par R. Vié.

43- Ne pouvant étayer davantage mon hypothèse, je n'irai donc pas plus avant dans cet essai d'explication de vestiges exceptionnels dont l'analyse mériterait d'être affinée par les fouilleurs eux-mêmes ou, à défaut, par ceux qui auront la charge de publier les résultats définitifs de cette fouille.

44- Cette formule laconique, parfois agrémentée de légères variantes qui n'en altèrent pas le sens (AE 1999, 1284 par exemple) est attestée en Italie, en Espagne, en Afrique du nord et, pour ne prendre que les occurrences géographiquement les plus proches, à vingt reprises en Narbonnaise. Voir par exemple Le Glay 1959, Paunier 1973, et, pour la Narbonnaise, Rémy & Buisson 1992.

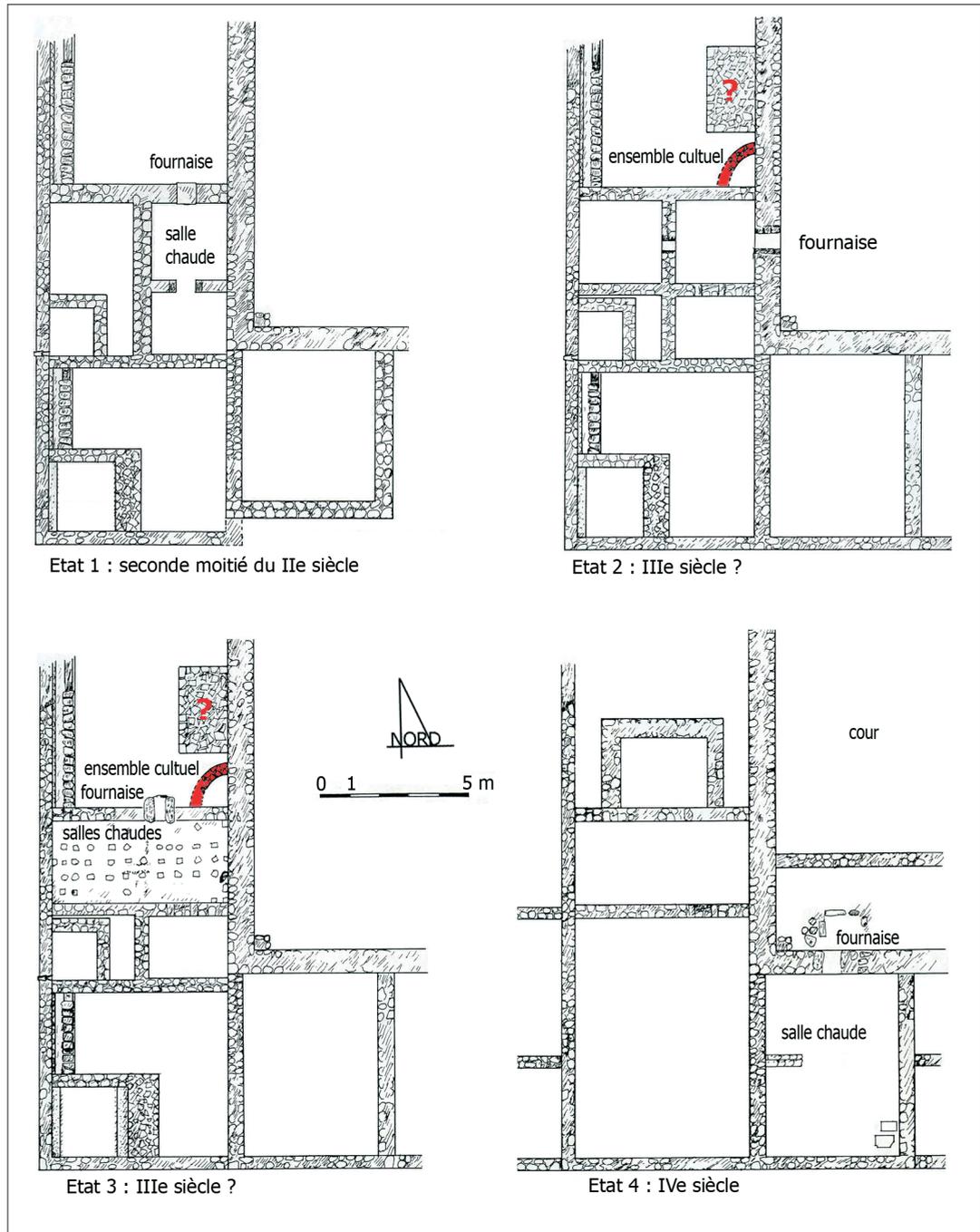


Fig. 16. Plans des quatre états du secteur thermal de la villa de Pouzac (R. Vié).

promesse de don faite au dieu qui a satisfait à la requête du dévot) et non pas celle de l'accomplissement d'un rite d'enfouissement de la foudre⁴⁵.

On supposera alors qu'à Pouzac la commémoration d'un *Fulgur conditum* ait pu avoir pour prolongement un culte à un *deus Fulgur*, qui fut sans doute pratiqué dans un contexte religieux local et strictement privé. Les particularités architecturales et archéologiques d'un édicule modestement installé dans l'angle d'une aire de service⁴⁶ et l'absence, en tête de dédicace, de Jupiter pour lequel *Fulgur* ou *Fulmen* sont, dans les quelques occurrences répertoriées (*CIL*, XI, 4172 [*ILS*, 3052], *CIL*, XII, 1807 [*ILS*, 3053], peut-être *ILS*, 3049), des épicleses toujours associées au théonyme, sembleraient aller dans le sens de notre interprétation.

En tout état de cause, et cet exemple le montre, c'est bien à l'archéologie qu'échoit maintenant, malgré ses carences, la rude charge d'apporter des réponses nouvelles à des questions débattues de longue date, mais toujours d'actualité.

Bibliographie

Sources

- AE** *Année épigraphique.*
- CIL** *Corpus inscriptionum latinarum consilio et auctoritate Academiae litterarum Regiae borussicae editum.*
- CMAD-SBC 1** Sablayrolles, R. et J.-L. Schenck (1988), *Collections du musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges, I, les autels votifs*, Saint-Bertrand-de-Comminges.
- ILS** Dessau, H. (1974), *Inscriptiones Latinae selectae*, Berlin, 4^e édition.
- IRC II** Fabre, G., M. Mayer et I. Rodà (1985), *Inscriptions romaines de Catalogne, II, Lérida*, Bordeaux-Barcelone.
- ILA Vellaves** Rémy, B. (1995), *Inscriptions latines d'Aquitaine (ILA), Vellaves*, Bordeaux.

Abréviations utilisées

- AM** *Annales du Midi*, Toulouse
- BACTHS** *Bulletin archéologique. Comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris
- BRAH** *Boletín de la Real Academia de la Historia*
- BSRamond** *Bulletin de la société Ramond*, Bagnères-de-Bigorre
- CGlotz** *Cahiers du Centre Gustave-Glotz*
- EAHSBC** *Entretiens d'archéologie et d'histoire*, Saint-Bertrand-de-Comminges
- GAPO** *Publications du Groupe d'archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*
- MémASIBLT** *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*
- MSAMF** *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France*, Toulouse
- RC** *Revue de Comminges*, Saint-Gaudens
- REA** *Revue des études anciennes*, Bordeaux
- RAN** *Revue archéologique de Narbonnaise*
- RGascogne** *Revue de Gascogne*, Auch
- RELig** *Revue des études ligures*. Nice, Bordighera

45- Ainsi B. Rémy et A. Buisson n'ont pas retenu dans leur étude des inscriptions commémorant la chute de la foudre une inscription offerte *Iovi Fulguri Fulmini* (*CIL* XII, 1807 Ampuis dans le Rhône) parce qu'elle ne concerne pas, selon les auteurs, le phénomène du *Fulgur conditum* mais le culte de Jupiter (Rémy & Buisson 1992, 104).

46- De toute évidence le caractère du culte pratiqué à Pouzac n'était pas de même nature que celui qui, à Montmaurin, était rendu à Jupiter et Tutela (?) dans un édifice placé bien en vue dans la monumentale cour d'honneur de la villa.

- Agasse, P. (1906) : *Saint-Pé-d'Arde et ses environs ; station climatique, cure d'air, eau purgative*, Saint Gaudens.
- Albertos Firmat, M. L. (1966) : *La onomástica personal primitiva de Hispania*, Tarragone.
- Balarin, L. (1938-39) : "Découvertes d'antiquités gallo-romaines à Sainte-Christine et à Médan (près de Bagnères-de-Luchon)", *BACTHS*, 507-510.
- Barifousse, B. (1874) : *Études historiques sur le pays des Quatre-Vallées*, Saint-Gaudens.
- Barry, Edw. (1859) : "Le dieu Leherenn d'Ardiège", *MémASIBLT*, 5, 5^e série, 353-432.
- Bats M. et al. (2003) : *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*, Montpellier, RAN Suppl. 35.
- Beyrie, A. et R. Sablayrolles (2006) : *CAG*, 31/1, *Le Comminges (Haute-Garonne)*, Paris.
- Blanc Cl., M. de Muijder et R. Plana-Mallart, éd. (2006) : *1979-2004, 25 ans d'archéologie en Béarn et en Bigorre de la Préhistoire à la fin de l'Antiquité*, Gapo hors-série 1.
- Bourdette, J. (1912) : "Découverte archéologique", *RGascogne*, 12, 327-329.
- Bourgeois, Cl. (1992) : *Divona II. Monuments et sanctuaires du culte gallo-romain de l'eau*, Paris.
- Cabanot J., R. Sablayrolles et J.-L. Schenck, éd. (1995) : *Les marbres blancs des Pyrénées, approches historiques et scientifiques*, Saint-Bertrand-de-Comminges, EAHSBC 2.
- Callegarin, L. (2006) : "Monnaies et circulation monétaire en Aquitaine méridionale dans l'Antiquité", in : Blanc et al. 2006, 81-89.
- Colin, M.-G. (2003) : "L'ensemble cultuel d'Arnesp à Valentine (Haute-Garonne) : bilan des nouvelles recherches", in : Bats et al. 2003.
- Coquerel, R. (1963) : "Recherches archéologiques en Hautes-Pyrénées. Âge et origine du masque de bronze de Tarbes", *La Nouvelle République des Pyrénées* du 2 juillet.
- Couret, abbé (1903) : "Histoire de Montmaurin et suite des recherches archéologiques dans la Haute-Vallée de la Save. II^e partie. I. Notre-Dame de la Hillère, Site, description, origine, destination de ces ruines. Légendes et traditions qui se rattachent à N.-D. de la Hillère", *RC*, 18, 4, 207-217.
- Daremberg Ch., Edm. Saglio et E. Pottier, éd. (1877) : *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, I, 1 et II, 2 (1896).
- Dumège, A (1835) : *Description du musée des antiques de Toulouse*, Toulouse.
- (1860) : *Archéologie pyrénéenne. Antiquités religieuses, historiques, militaires, artistiques, domestiques et sépulcrales d'une portion de la Narbonnaise, et de l'Aquitaine, nommée plus tard Novempopulanie*, 2, Toulouse.
- (1862) : *Archéologie pyrénéenne. Antiquités religieuses, historiques, militaires, artistiques, domestiques et sépulcrales d'une portion de la Narbonnaise, et de l'Aquitaine, nommée plus tard, Novempopulanie*, 3, Toulouse.
- Fabre, G. (1992) : "Stations thermales de l'Aquitaine méridionale", in : *L'eau en Gaule, sites sacrés et thermalisme, Dossiers d'archéologie*, 174, 68-73.
- (1993) : "Les divinités indigènes en Aquitaine méridionale sous l'Empire romain", in : Mayer 1993, 177-190.
- (2000) : "La dimension sociale du contrôle de l'espace dans les Pyrénées occidentales et centrales : quelques remarques", in : Fabre, éd. 2000, 133-144.
- (2006) : "Les peuples de l'Aquitaine au second âge du Fer", in : Blanc et al. 2006, 59-65.
- Fabre G., éd. (2000) : *L'organisation des espaces antiques : entre nature et histoire. Actes de la table ronde du GRA, université de Pau et des Pays de l'Adour (Pau, 21-22 mars 1997)*, Biarritz.
- Fabre, J.-M. et R. Sablayrolles (1995) : "Le dieu Erriape et les isotopes stables ; les carrières antiques des Pyrénées, entre terrain et laboratoire", in : Cabanot et al., éd. 1995, 131-168.
- Fita, F. (1894) : "Fraga. Inscripciones romanas et ibéricas", *BRAH*, 25, 257-304.
- Fouet, G. (1957) : "Les monuments funéraires de Saint-Pé-d'Arde", *Actes du deuxième colloque international d'études pyrénéennes, Luchon-Pau, 21-25 septembre 1954*, 6, section 5, Toulouse, 21-36.
- (1956) : *Fouilles du sous-sol de l'église romane Saint-Jean à Saint-Plancard*, rapport inédit, SRA Midi-Pyrénées.
- (1958) : "Puits funéraires d'Aquitaine : Vieille-Toulouse, Montmaurin", *Gallia*, 16, 1, 115-196.
- (1969) : "Vestige d'un sanctuaire gallo-romain et de la nécropole de Corneilhan à Sarrecave", *RC*, 87, 3-4, 153-169.
- (1970) : "Constructions hexagonales dans le bassin de la Garonne", *RELig*, janv.-sept., 158-175.
- (1972) : "Le sanctuaire des eaux de "La Hillère" à Montmaurin (Haute-Garonne)", *Gallia*, 30, 1, 83-126.
- (1978) : "La villa gallo-romaine de Valentine (Haute-Garonne), aperçu préliminaire", *RC*, 91, 1, 145-157.
- (1983) : *La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne)*, Paris, 2^e édition revue et augmentée, Gallia Suppl. 20.
- (1984) : "Le sanctuaire gallo-romain de Valentine", *Gallia*, 42, 1, 153-173.
- Fougères, G. (1896) : "Fulmen", in : Daremberg et al., éd. 1896, 1352-1360.
- Frossard, C.-L. (1870) : "Le paganisme dans les Hautes-Pyrénées. Petits monuments ibéro-romains de Montsérié", *BSRamond*, 5, 4, 163-173.
- (1871) : "Petits monuments ibéro-romains de Montsérié (compléments)", *BSRamond*, 6, 1, 24-26.
- Gavelle, R. (1964) : "Sur quelques figurations bachiques trouvées à Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges) et dans ses environs", *Ogam*, 16, 1, 95-145.
- (1965) : "Sur quelques figurations bachiques trouvées à Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges) et dans ses environs : compléments", *Ogam*, 17, 2, 326-332.

- (1973) : "Matériaux et carrières du Comminges romain", *RC*, 86, 4, 315-345.
- Gorochategui, J. (1984) : *Onomástica indígena de Aquitania*, Vitoria/Gazteiz.
- Gorse, P. de (1925) : "Les découvertes gallo-romaines de Luchon au XVIII^e siècle", *RC*, 39, 4, 100-109.
- Jufer, N. et Th. Luginbühl (2001) : *Répertoire des dieux gaulois. Les noms des divinités celtiques connus par l'épigraphie, les textes antiques et la toponymie*, Paris.
- Labrousse M. (1949a) : "Saint-Pé-d'Ardet, informations archéologiques", *Gallia*, 7, 1, 134-135.
- (1949b) : "Un sanctuaire rupestre gallo-romain dans les Pyrénées", *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Picard*, I, Paris, 481-521.
- (1957) : "Inscriptions romaines de Saint-Pé-d'Ardet", *Actes du deuxième colloque international d'études pyrénéennes, Luchon-Pau, 21-25 septembre 1954*, 6, section 5, Toulouse, 5-19.
- (1964a) : "Nouvelle inscription romaine de Saint-Pé-d'Ardet", *RC*, 77, 2, 49-57.
- (1964b) : "Saint-Pé-d'Ardet, informations archéologiques", *Gallia*, 22, 2, 444.
- Labrousse, M. et G. Fouet (1949) : "Découvertes archéologiques en Nébouzan (Haute-Garonne) de 1945 à 1948", *Gallia*, 7, 1, 23-54.
- (1955) : "Trouvailles romaines à Gensac-de-Boulogne", *Pallas*, 3, 61-72.
- Laffargue, J. et G. Fouet (1949) : *Peintures romanes, vestiges gallo-romains à Saint-Plancard (Haute-Garonne)*, Toulouse.
- Lambron, E. et T. Lezat (1863) : *Les Pyrénées et les eaux thermales sulfureuses de Bagnères-de-Luchon*, I-II, Paris.
- Le Glay, M. (1959) : "Fulgur conditu". Un lieu consacré à la foudre en Grande-Kabylie", *Lybica*, 7, 101-109.
- Lizop, R. (1912) : "Notes épigraphiques sur Saint-Bertrand-de-Comminges", *REA*, 14, 1, 77-79.
- (1927a) : "Découvertes gallo-romaines à Montauban-de-Luchon", *BACTHS*, 317-321.
- (1927b) : "Les fouilles de M. Ballarin à Bagnères-de-Luchon", *RC*, 41, 2-3, 142-149.
- (1931a) : *Histoire de deux cités gallo-romaines : les Convenae et les Consoranni*, Toulouse-Paris.
- (1931b) : *Le Comminges et le Couserans avant la domination romaine*, Toulouse-Paris.
- Luchaire, A. (1879) : *Etude sur les idiomes pyrénéens de la région française*, Paris.
- Lussault, A. (1997) : *CAG*, 65, *Hautes Pyrénées*, Paris.
- Manière, G. (1967) : "Un nouveau sanctuaire gallo-romain : le temple de Belbèze-en-Comminges", *Celticum*, 16, 1967, 65-126 = *Ogam Suppl.* 114, 1967.
- (1971) : "L'enceinte sanctuaire et le menhir de Balesta, commune de Roquefort-sur-Garonne", *Pallas*, 18, 109-115.
- (2001) : "Archéologie des petites Pyrénées. Ausseing, Roquefort, Belbèze, Cassagne. Le temple gallo-romain de Belbèze-Pédégas", *MSAMF*, 61, 35-58.
- Mayer, M. (1993) : *Religio Deorum. Actas del coloquio internacional de epigrafia, Culto y sociedad en Occidente, Tarragone, 6-8 octobre 1988*, Sabadell.
- Médan, L. (1908) : "Un dieu à expulser de l'Olympe pyrénéen", *RG*, 49, 5-15.
- Michelena, L. (1954) : "De onomástica aquitana", *Pireneos*, 33-34, 409-455.
- Morel, J.-P.-M. (1886) : "Les antiquités romaines de Valentine", *RC*, 2, 1, 5-16.
- Pailler, J.-M. (1986) : "L'énigme Nymphius", *Gallia*, 44, 1, 151-165.
- Paunier, D. (1973) : "Une inscription lapidaire dédiée à la foudre trouvée à Bernex", *Genava*, 21, 287-295.
- Pietrangeli, C. (1949-51) : "*Bidental*", *Atti della pontificia accademia romana di archeologia, Rendiconti*, 25-26, 37-52.
- Rémy, B. et A. Buisson (1992) : "Les inscriptions commémorant la chute de la foudre dans les provinces romaines de la Gaule ; à propos d'un nouveau document découvert à Saint-Grégoire en Valdaine (Isère)", *RAN*, 25, 83-104.
- Rouquerol, N. (2004) : *Du Néolithique à l'âge du Bronze dans les Pyrénées centrales françaises*, Toulouse, EHESS, Archives d'écologie préhistorique, 16).
- Sablayrolles, R. et J.-L. Schenck (1990) : *Autels votifs, Saint-Bertrand-de-Comminges*.
- Sacaze, J. (1888) : "Inscriptions romaines de Saint-Pé-d'Ardet", *RC*, 4, 4, 303-307.
- (1892) : *Inscriptions antiques des Pyrénées*, Toulouse.
- Saglio, Edm. (1877) : "*Bidental*", in : Daremberg, éd. et al. 1877, 709.
- Sapène, B. (1947) : "Autels votifs, atelier de marbriers et sanctuaire gallo-romain découverts à Saint-Béat en 1946", *RC*, 59, 4, 283-325.
- Saunière, B. (1994) : "Les thermes d'Onesiae (Bagnères-de-Luchon) : contribution à leur identification", *AM*, 149-159.
- Scheid, J. (1995) : "Les temples de l'Altbachtal à Trèves : un 'sanctuaire national' ?", *CGLotz*, 6, 227-243.
- (1997) : "Pour un inventaire des lieux de cultes de l'Italie antique, Comment identifier un lieu de culte ?", *CGLotz*, 8, 51-59.
- (2000) : "Réflexions sur la notion de lieu de culte dans les Gaules romaines", in : Van Andringa, éd. 2000, 19-26.
- Schenck, J.-L. (1995) : "Métamorphisme et métamorphoses, essai d'identification d'un atelier de taille : les *marmorarii* de Saint-Béat", in : Cabanot, éd. et al. 1995, 169-194.
- Schenck-David, J.-L. (2005) : *L'archéologie de trois sanctuaires des Pyrénées centrales. Contribution à l'étude des religions antiques de la cité des Convènes*, Saint-Bertrand-de-Comminges, Pirénéica 1.
- Soulet, J.-F. (1964) : "Le sanctuaire gallo-romain de Montsérié", *RC*, 77, 3, 105-143.